

*l'Anti*capitaliste

n°418 | 22 février 2018 — 1,20 €

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org



DESTRUCTION DU BAC SÉLECTION À LA FAC

MOBILISATION GÉNÉRALE

CONTRE L'ÉCOLE DU TRI SOCIAL

Dossier

RÉFORME DU BAC

Pages 6 et 7

ÉDITO

Lactalis: une série où la réalité rattrape la fiction
Page 2

PREMIER PLAN

Macron déclare la guerre aux cheminotEs... comme à l'ensemble du monde du travail
Page 2



ACTU INTERNATIONALE

Afrique du Sud: le départ d'un corrompu n'est pas la fin de la corruption
Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Fabienne Lauret à propos de son livre *l'Envers de Flins*
Page 12



Par COMMISSION NATIONALE
ÉCOLOGIE

Lactalis: une série où la réalité rattrape la fiction

Le scandale Lactalis continue. Les épisodes s'enchaînent depuis des mois, comme s'ils suivaient un scénario catastrophe. La contamination de produits pour bébé a débuté bien avant décembre 2017, date où l'affaire a publiquement éclaté, puisque, entre 2006 et 2016, des nourrissons avaient déjà été contaminés à la salmonelle. La bactérie découverte en 2005 serait donc restée dans l'usine jusque fin 2017... L'affaire éclabousse également les grands groupes de la distribution, qui ont continué à vendre les lots pourtant retirés à la consommation, et ont même remis en rayon des produits retournés par les clientEs, comme l'ont récemment révélé des représentants de Carrefour et d'Auchan. On apprend désormais, suite à une enquête menée par des journalistes d'Europe 1, que ce sont les tests effectués, pendant des années, dans un laboratoire nantais, qui sont soupçonnés de partialité à l'égard du « gros client » Lactalis. Les analyses étaient refaites jusqu'à arriver à un résultat favorable à l'industriel! Encore une fois, le système agro-industriel productiviste montre son pouvoir de nuisance. Les fermes-usines et autres univers concentrationnaires d'élevage, les centres industriels de production alimentaire, la faiblesse des moyens de contrôle, la bienveillance des politiques voire leur tolérance complice, vis-à-vis des puissants de la clique de la grande distribution et de la mafia des industriels de l'agroalimentaire, produisent toujours les mêmes effets: empoisonnement chimique des terres, malbouffe et contamination des humains, paysanEs miséreux, salariéEs malmenés. La rupture avec le système agro-industriel et la construction d'une agriculture paysanne, biologique, avec des circuits courts de transformation et de distribution, constituent la seule issue réaliste. C'est ce que le NPA défendra au Salon de l'agriculture le 28 février, en participant à une table ronde avec des jeunes lycéenEs en formation dans un établissement agricole, en rencontrant des agriculteurEs, et en distribuant un document qui regroupe nos propositions pour sortir de l'agriculture industrielle, intensive et chimique. Car dans l'agriculture aussi, il est urgent de sortir du capitalisme!

BIEN DIT

« Il s'agit d'un acte constitutionnel nationaliste dur, que le nationalisme intégral maurassien d'antan n'aurait pas renié, que madame Le Pen, aujourd'hui, n'oserait pas proposer, et que le nationalisme autoritaire et xénophobe polonais et hongrois accueillera avec satisfaction. »

ZEEV STERNELL, historien israélien, à propos du projet de « loi sur l'État-nation » de la droite et de l'extrême droite israéliennes, *le Monde*, 18 février 2018.

À la Une

Macron déclare la guerre aux cheminotEs... comme à l'ensemble du monde du travail

Des cheminotEs de différents services n'ont pas tardé à imprimer les 120 pages du rapport de Jean-Cyril Spinetta – un fossoyeur du service public de 75 ans, passé par Areva et Air France. Mais pas de scoop dans ce pavé! Juste un condensé des rêves d'attaques contre les cheminotEs et le service public des gouvernements passés et actuel, au service des milieux financiers. En somme le programme de Macron. La copie des brochures d'« En marche », du Medef et des séminaires de Pépy, l'inamovible patron de la SNCF!

Suppressions de postes accélérées, casse du statut pour permettre les licenciements collectifs, transformation de la SNCF en « société anonyme » – statut d'entreprise privée dont on sait ce qu'il a fait de la poste, EDF ou feu GDF, transfert de cheminotEs à d'autres sociétés privées, augmentation des tarifs pour les usagerEs, fermetures des lignes « peu rentables », filialisation du fret... Le rapport Spinetta ressemble au plan Juppé, 23 ans après son retrait grâce à la grève de 1995.

Augmentation des tarifs et fermetures de lignes

Le gouvernement n'a pas tardé à en assurer le service après-vente: l'exécutif appuie le rapport Spinetta, il sera « courageux », il tiendra tête aux syndicats. Bref, la Macronie déclare la guerre aux cheminotEs. À peine sifflés, les chiens de garde médiatiques aux mains de grands groupes du CAC 40, ont accouru et joué leur partition sur les « privilégiés ». Pas sûr qu'ils en fassent le tube de l'été... Car les usagerEs, eux-mêmes le plus souvent salariéEs, exploités, licenciés, sous-payés, commencent à se trouver plus de points communs avec la vendeuse de billets derrière son guichet qu'avec les députés qui dénoncent ses prétendus avantages indécents. D'autant que Spinetta vend carrément la mèche: tout en défendant la privatisation, il en anticipe les conséquences en annonçant l'augmentation des tarifs et des fermetures de lignes. Selon Castaner, « le service public a un coût différent selon les territoires. » Alors au nom

de la lutte contre l'enclavement des banlieues populaires ou des zones rurales, on remettrait au goût du jour le principe de péréquation? Non, en Macronie, on ferme les lignes les moins rentables et on pousse les pauvres dans les cars Macron. Et bonjour l'impact écologique de favoriser la route par rapport au rail! Le meilleur tract du NPA n'aurait pas fait mieux pour convaincre les usagerEs qu'ils ont les mêmes ennemis – haut placés – et les mêmes intérêts que les cheminotEs.

CheminotEs sacrifiés

Mais c'est surtout dans leur condition commune de salariéEs que le sort des cheminotEs est lié à celui des usagerEs. Car toutes les mesures du rapport Spinetta et tous les prétextes qui les justifient, une fois traduits dans le langage courant, apparaîtront étonnamment familiers à tous les travailleurEs. Il faudrait que les cheminotEs

acceptent tous les sacrifices au nom de l'arrivée de la « concurrence », prétendument « imposée par l'Union européenne ». En réalité, celle-ci a été préparée par tous les gouvernements depuis 20 ans et par la direction de la SNCF qui exploite déjà un certain nombre de trains régionaux en Allemagne – marchés piqués à la Deutsche Bahn (DB). Le fret est « ouvert » depuis 2003. Résultat, les seuls « concurrents » sont la DB et des filiales de la SNCF. Mais le trafic a été divisé par deux et reporté sur la route. Seuls les travailleurEs sont mis en concurrence, au plus grand profit des exploités! La SNCF verse 1,7 milliard d'euros chaque année aux banques pour payer les intérêts de la dette ferroviaire – même pas pour la rembourser. C'est l'équivalent du salaire annuel, cotisations patronales comprises, de 50 000 cheminotEs. Mais c'est au nom de cette dette de 50 milliards, accumulée sur 50 ans,

que le gouvernement voudrait que les cheminotEs se serrent la ceinture? Ce même gouvernement qui vient de s'engager à dépenser 300 milliards pour l'armée dans les 7 prochaines années?

Face à une logique d'ensemble, une riposte d'ensemble!

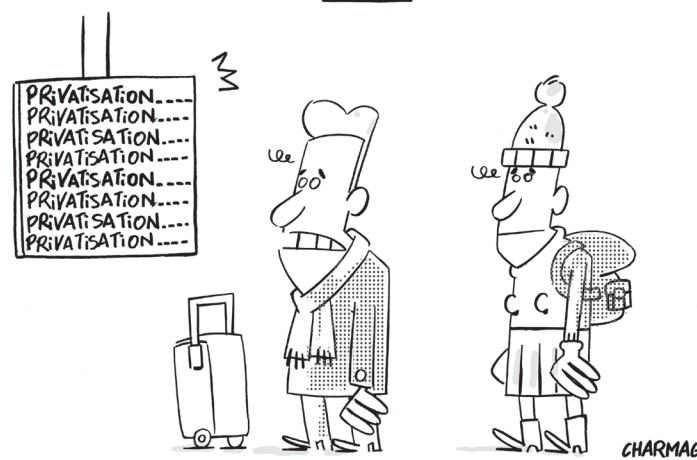
La logique du gouvernement est la même partout, que ce soit dans les transports, dans l'éducation, dans la santé ou dans le privé. C'est une offensive anti-ouvrière et antisociale.

Parmi les cheminotEs, la publication du rapport a fait l'effet d'une bombe. Dès le lendemain, le mot « grève » était sur bien des lèvres, même dans des services habituellement peu combatifs. Les réactions des directions syndicales ont été, disons, moins vives. En témoigne leur choix de participer aux « concertations » bidons prévues cette semaine. Le rapport Spinetta a pourtant le mérite de la clarté: 120 pages d'attaques non voilées qu'il faut repousser. Heureusement, les occasions de lancer la riposte ne vont pas manquer dans les semaines à venir.

Le 22 mars, les cheminotEs sont appelés à manifester à Paris. Ce même jour, les jeunes, les travailleurEs de l'éducation, des hôpitaux et de toute la fonction publique sont appelés à la grève. Une journée ne sera pas suffisante pour faire reculer le gouvernement. Mais on peut espérer que le 22 mars soit l'occasion d'une forte démonstration de colère et de force collective contre le président des riches. Un atout pour préparer les suites.

Correspondants

LA SNCF AMÉLIORE SA COMMUNICATION



« OFFRE DE SOINS »

La contre-réforme de la santé est en marche

Le 13 février, depuis l'hôpital d'Eaubonne, le Premier ministre Philippe, et la ministre de la Santé Buzyn ont annoncé l'ouverture de cinq « chantiers » pour réformer le système de santé. Pour le Figaro, une « révolution de l'offre de soin » est en préparation, pas moins!

À y regarder de plus près c'est plutôt d'une contre-réforme qu'il s'agit. Elle complète la déferlante des attaques engagées par Macron et son gouvernement depuis leur arrivée au pouvoir. Là comme ailleurs, l'exécutif entend aller très vite. La « concertation » doit durer de mars à mai, en vue de décisions avant l'été. Sur ce front aussi, il est urgent de construire la riposte en s'appuyant

sur les luttes qui se multiplient dans le secteur.

Un système en crise

Depuis l'automne, pas une semaine ne passe sans que la crise du système de santé ne se manifeste au grand jour. La « maltraitance institutionnelle », produit de l'austérité et du management libéral, frappe les usagerEs comme les professionnelEs. Les conditions d'accueil et de soins dégradées dans

les EHPAD, en psychiatrie, dans les hôpitaux généraux, les CHU font quotidiennement la « une » des médias. L'épuisement professionnel généralisé, qui aboutit à de plus en plus de suicides, est reconnu dans des rapports parlementaires ou ministériels. Les luttes des salariéEs se multiplient pour résister, même si elles restent le plus souvent dispersées. Les déserts médicaux, desquels disparaissent progressivement les cabinets médicaux et les services hospitaliers de proximité, s'étendent. La santé devient une question politique que le pouvoir ne peut éluder.

Mais loin de remettre en cause les politiques libérales qui ont abouti à la crise actuelle, le gouvernement entend exploiter celle-ci pour pousser les feux des contre-réformes entamées

par ses prédécesseurs. Telle est la trame des cinq « chantiers » annoncés le 13 février: « qualité et pertinence des soins », « modes de financement et rémunération », « virage numérique », « formation et qualité de la vie professionnelle », « organisation territoriale des soins ».

Réponses ultralibérales

Sous des apparences techniques, les « chantiers » de Buzyn-Philippe, n'ont d'autre but que la mise en œuvre des projets macroniens de casse et de privatisation des services publics, de remise en cause des garanties collectives des salariéEs. Ainsi en va-t-il de la « pertinence » des actes et de leur « qualité ». La ministre agit depuis des semaines le chiffon rouge des « 30 % d'actes



Pologne, mars 1968

En 1956, c'est l'Octobre polonais : une mobilisation des masses plébiscite à la tête du parti au pouvoir son ancien secrétaire général, W. Gomulka, exclu en 1948 et emprisonné en 1951. Dès 1957, Gomulka entreprend de « normaliser » le pays, mais la gauche d'octobre poursuit la critique du régime bureaucratique. Les emprisonnements, en 1964, de ses porte-parole, J. Kuron et K. Modzelewski, ainsi que des militants trotskistes L. Hass et K. Badowski, n'ont pas mis fin à sa lutte. Bien que normalisé, le régime bureaucratique est en crise.

«Indépendance sans censure»
C'est dans ce contexte que le 16 janvier 1968 le ministère de la Culture annonce que la représentation des

Aïeux du grand poète polonais Adam Mickiewicz, dénonçant l'occupation tsariste de la Pologne, ne pourra plus être jouée après le 30 janvier. Ce jour-là le public applaudit l'acteur qui dit « *Je connais la liberté que donnent les Moscovites...* ». À la fin du spectacle les cris « *indépendance sans censure* » sont scandés et plusieurs centaines de personnes partent en manifestation, à l'initiative des étudiants de la gauche oppositionnelle. La police intervient, arrête 35 personnes.

Le lendemain, les étudiants lancent une pétition contre la censure des *Aïeux* et « *la politique qui s'écarte des traditions progressistes de la nation polonaise* » : 3000 signatures à Varsovie et plus de 1000 à Wrocław. Le 29 février une assemblée générale de l'Association des écrivains de Varsovie vote une résolution contre la politique culturelle du régime et les écrivains dénoncent « *une dictature des ignorants* ».

Mobilisation étudiante et répression

Le régime réagit brutalement. Les dirigeants de l'opposition de gauche étudiante, A. Michnik et H. Szlajfer, sont exclus de l'université par le ministre. Le 8 mars les étudiants de l'université de Varsovie adoptent une résolution : « *Nous ne permettrons à personne de piétiner la Constitution, [...] de nous priver du droit de défendre les traditions démocratiques et indépendantistes de la nation polonaise. Nous ne nous taïrons pas face à la répression* ». La police intervient brutalement contre leur meeting, mais ils partent en manifestation. Le lendemain l'École polytechnique rejoint la grève. Des assemblées générales, des grèves étudiantes se répandent à Cracovie, Wrocław, Gdansk, Poznan, Lodz, Torun, Lublin et Katowice. Des lycéens rejoignent les manifestations. Le 28 mars, une déclaration du mouvement étudiant exige la liberté d'opinion, d'organisation, la sup-

pression de la censure, la transparence de la vie publique, le contrôle social des biens d'État et le respect des droits constitutionnels.

Le régime répond par la répression : 2700 arrestations, 262 procès, condamnations des militants de l'opposition de gauche. Six facultés sont dissoutes, plusieurs milliers d'étudiants suspendus de leurs droits, le parti est nettoyé (8000 exclusions), des dizaines d'universitaires et hauts fonctionnaires licenciés. Le régime entreprend une campagne antisémite à la suite de laquelle plus de 15 000 personnes quittent le pays.

À Paris, les JCR organisent une manifestation devant l'ambassade de Pologne, le 22 mars, exigeant la libération de Kuron et Modzelewski, de nouveau arrêtés en mars 1968, et de leurs camarades. Et la *Lettre ouverte au Parti ouvrier polonais*, écrite par ces deux opposants, est publiée en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Italie... et même au Japon ! Une tentative de ressusciter l'internationalisme sans tenir compte des « rideaux de fer ».

Jan Malewski

Le chiffre 12,3 millions

C'est en euros le montant total des aides publiques à la presse perçues, en 2016, par le groupe LVMH, d'après les chiffres qui viennent d'être rendus publics par le ministère de la Culture. Bernard Arnault, première fortune de France (47 milliards d'euros), capte ainsi plus de 15 % de l'ensemble des aides publiques à la presse, pour des journaux comme le *Parisien*, *Aujourd'hui en France*, les *Échos* ou *Challenges*, pourtant connus pour leurs diatribes contre le « gaspillage » d'argent public et contre « l'assistantat ».



Agenda

Samedi 24 février, 9^e assemblée générale #MeToo Paris. 9h30-18h, Bourse du travail de Paris, 3, rue du Château-d'Eau (Paris 10^e).

Jeudi 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Vendredi 9 mars, «Violences policières, chasse aux migrantEs : quelle solidarité?», avec Omar Slaouti, Strasbourg. À 20h15, Maison des associations, 1a place des Orphelins, organisé par le collectif D'ailleurs nous sommes d'ici 67.

Samedi 17 mars, «Le racisme d'État tue», Marche des solidarités à Paris. À 14h, d'Opéra à Stalingrad.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

YÉMEN La France complice active du massacre

D'après l'Unicef, un enfant meurt toutes les dix minutes au Yémen. De faim, de soif, du choléra, mais aussi sous les bombes de la coalition conduite depuis 2015 par l'Arabie saoudite. Onze millions de petits Yéménites ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.

Le prince Mohammed Ben Salman, nouvel homme fort du royaume wahhabite, voulait à travers la guerre au Yémen réaffirmer l'importance stratégique de l'Arabie saoudite face au terrorisme, face à l'Iran, face aux révolutions, dans cette région riche en pétrole et qui contrôle à travers le canal de Suez 30 % du commerce mondial. Mais la guerre s'embourbe, Daech et al Qaïda prospèrent, le blocus étriangle le pays, la catastrophe humanitaire se prolonge. Et la France en est l'un des fournisseurs officiels¹.



Émirats, alliés de Ryad dans la guerre du Yémen, de blindés Leclerc du français Nexter et de Mirages 2000-9 de Dassault. Les corvettes émiraties Baynunah, qui assurent le blocus, ont été construites en partenariat avec les Constructions mécaniques de Normandie. Et lorsque ces navires ont été en maintenance en mars 2016, ce sont les navires français qui ont directement, selon la *Lettre de l'Océan indien*, assuré la continuité du blocus.

Soutien logistique

Pour contourner les pressions contre la vente d'armes aux belligérants, selon la revue *Orient XXI*, « *le gouvernement français aurait détourné un contrat destiné au Liban pour préparer la guerre au Yémen* ». Le contrat Donas de vente d'armes françaises au Liban, d'un montant de 3 milliards d'euros, financé par l'Arabie saoudite, aurait ainsi servi à armer Ryad.

Et la France ne joue pas seulement un rôle de marchand d'armes. Dès le

début de la guerre, les avions français ont fait des vols de reconnaissance au dessus des positions des rebelles houthis. La Direction du renseignement militaire a fourni à Ryad les images de très haute qualité de ses satellites espions Pléiades et Hélios, là où les images étatsuniennes sont fournies en qualité dégradée. La lettre *Intelligence Online* nous en donne la raison : Paris veut faire de ces images satellites une vitrine commerciale « *pour des satellites qu'ils espèrent vendre à l'état-major saoudien* ». La base française de Djibouti, avec ses 1700 militaires, qui n'est qu'à 30 km des côtes du Yémen, joue un rôle important dans ce dispositif.

L'État français est complice de crimes de guerre au Yémen, pour vendre ses machines de mort, protéger les intérêts gaziers de Total, dans l'espoir illusoire d'y faire régner l'ordre impérial.

Frank Cantaloup

1 - D'après Warda Mohamed et Tony Fortin, « *Comment la France participe à la guerre contre le Yémen* », *Orient XXI*, 12 septembre 2017. Voir également Anne-Sophie Simpère, « *Mirages 2000, chars Leclerc, canons Caesar : la France fournisseuse officielle du carnage yéménite* », *Bastamag*, 6 février 2018.

Arsenal français

Fournisseur des super canons Caesar de l'entreprise française Nexter, qui pilonnent le Yémen depuis sa frontière. Fournisseur en 2016 de 276 blindés légers de type Renault Sherpa light et Vab Mark 3 du groupe Renault Trucks Defense. Fournisseur, pour les avions de chasse saoudiens, des nacelles Thalès Damocles XF de désignation de cible et de guidage de

bombes, qui ont servi entre autres à bombarder les hôpitaux de Médecins sans frontières, ce qui vaut à la coalition des accusations de crime de guerre ! Fournisseur trois mois après le début du conflit d'un avion ravitailleur en vol Airbus 330-200 MRTT. Fournisseur pendant le conflit d'hélicoptères de transport Cougar du groupe européen EADS et de drones de renseignement militaires SDDT de l'entreprise SAGEM. Fournisseur aux

L'arnaque de la « concertation »

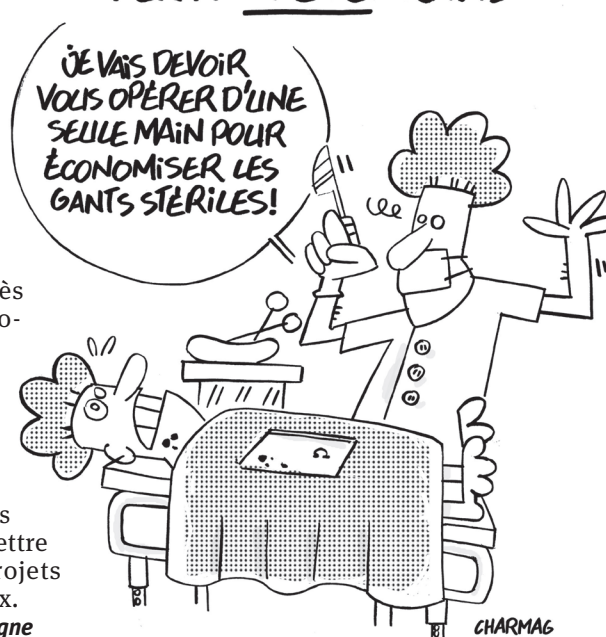
La ministre annonce aussi la fin de la « tarification à l'acte », qui transformait l'hôpital en une entreprise « rentable ». Il est certes cocasse et réjouissant de voir ce gouvernement, grand défenseur de l'économie de marché et des bienfaits de la gestion d'entreprise, dénoncer leurs effets pervers, et démontrer qu'ils ne permettent pas la satisfaction des besoins sociaux. Mais il ne s'agit nullement pour Macron, Philippe et Buzyn de répondre aux besoins réels, ce qui voudrait dire mettre fin à l'austérité : il s'agit d'imposer aux hôpitaux des contraintes budgétaires supplémentaires.

Alors que le cadre des contre-réformes est déjà fixé, la concertation annoncée le 13 février autour des « chantiers », n'a d'autre but, comme pour les ordonnances sur le code du travail, que d'engluier

dans des discussions inutiles les directions syndicales et de paralyser toute riposte. Là comme ailleurs l'heure n'est pas à débattre avec le gouvernement, mais à préparer la riposte dès maintenant, professionnelles et usagerEs unis, comme lors de la mobilisation des EHPAD, pour faire déferler des « marées blanches » et mettre en échec les projets gouvernementaux.

Jean-Claude Delavigne

RENTABILITÉ DES SOINS



inutiles » qui seraient pratiqués par le système de santé. Mais en finir avec la multiplication d'examens ou d'actes inutiles supposerait l'instauration d'un seul et unique service public assurant une prise en charge globale (préventions, soins, suivi), à l'opposé des projets gouvernementaux confiant aux professionnels libéraux la coordination des soins, en cherchant à les intéresser financièrement au rationnement de ceux-ci. Assurer partout la qualité des soins supposerait l'augmentation des effectifs hospitaliers. Pour la ministre il s'agit au contraire de justifier, au nom d'une « qualité insuffisante », l'accélération des fermetures de services et d'établissements. À la rubrique de la « qualité de la vie professionnelle », il est en réalité question d'en finir avec le statut de la fonction publique et d'instaurer une rémunération « au mérite ».

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

SERVICE NATIONAL Macron veut dépenser 30 milliards pour embrigader la jeunesse

C'était une promesse de campagne du président Macron : instaurer un service national de plusieurs mois, obligatoire pour tous les jeunes de 18 à 25 ans. Et malgré les réticences de toutes les administrations et de l'armée, Jupiter, qui se mue en Mars, compte bien imposer aux jeunes de passer quelques mois avec les capitaines de l'armée pour leur inculquer un peu de nationalisme.

Tout d'abord, le projet. Pour l'instant, rien n'est fixé du côté du gouvernement, qui envisage encore plusieurs pistes. Ce qui est sûr, et c'est ce que le président a martelé, c'est sa volonté que le service soit obligatoire et qu'il dure au moins un trimestre, voire deux.

Coût prohibitif en période d'austérité

Cependant, côté parlementaire, un rapport est en rédaction et devait sortir le 21 février, avec plusieurs pistes importantes : une « semaine annuelle de la défense et de la citoyenneté » entre 11 et 16 ans, réalisée dans le cadre du collège ou du lycée. Au programme, « défense et sécurité, résilience, droits et devoirs, mémoire et engagement » : tout un programme. Ensuite, une semaine au lycée, envisagée comme un « rite de passage » dans une caserne, en « immersion ». L'occasion pour l'État de remettre un « passeport citoyen » à tous les jeunes.

Là où les désaccords se font sentir, c'est sur la partie post-18 ans : faut-il un service national obligatoire ? Le coût prohibitif, de 30 milliards d'euros à peu près pour 5 ans, fait bondir tout le monde ou presque. Tout d'abord, l'armée n'en veut pas. Après le passage à la professionnalisation totale de l'armée française à l'occasion de la fin du service militaire en 1996, les différents corps d'armées ne veulent pas avoir à gérer 600 000 à 800 000 jeunes par an. Trop coûteux, une « perte de temps » pour beaucoup... C'est déjà une source de tension entre l'armée et le gouvernement, tension qui n'est pas nouvelle, comme l'éviction du chef d'état-major des armées l'a rappelé cet été. De plus, ni la droite ni la gauche ne veulent de service obligatoire. Mais pourquoi Macron s'acharne-t-il ?

Union nationale par l'embrigadement

Pour le président, l'objectif est clair : « un moment de rencontre entre la jeunesse de notre pays et la nation, et en partie son armée, mais ça peut être aussi un engagement civique, comment est-ce qu'on donne de son temps utilement à la nation ». En d'autres termes il s'agit, comme le faisait le service militaire, d'unir « la nation » autour de son armée, en effaçant (relativement), un temps, les distinctions sociales. Un projet d'union nationale dans un contexte social potentiellement explosif : il s'agit d'embrigader la jeunesse, de lui apprendre le respect, l'ordre et la discipline.

Seul appui – improbable – de Macron dans sa lutte pour le service national obligatoire et universel : La France insoumise qui, tout en critiquant la méthode Macron, a annoncé vouloir un service de... 9 mois pour tous et toutes, dans le but notamment de « renforcer la cohésion civique et le lien entre Armée et Nation ». Une fois de plus, le nationalisme mélenchonien se dévoile, quitte à attirer les foudres de certains jeunes en pleine mobilisation contre la sélection. Mais pour une gauche néoréformiste qui croit encore à la République version Jules Ferry, l'embrigadement de la jeunesse n'est que la continuité d'un projet national, prétendument de gauche.

A.C.

LE SERVICE NATIONAL A LA MACRON



RACISME - « L'affaire Mennel », énième symptôme de la normalisation de l'islamophobie

Mennel Ibtissem est une étudiante de 22 ans qui ne se doutait pas, lorsqu'elle a décidé de s'inscrire au télé-crochet de TF1 « The Voice », que sa participation à l'émission ferait l'objet d'attaques si violentes qu'elle serait contrainte, pour se préserver, de la quitter. L'origine du scandale ? La jeune femme, de confession musulmane, a chanté avec un foulard noué sur les cheveux : un crime impardonnable dans la France de 2018.

L'« affaire » Mennel commence le 3 février lors de la diffusion de « The Voice », lorsque la jeune femme monte sur scène pour interpréter la chanson *Hallelujah* de Leonard Cohen. Le public et le jury de l'émission sont conquis, mais la polémique s'installe rapidement sur les réseaux sociaux : certains reprochent à Mennel Ibtissem d'avoir chanté une partie de la chanson en arabe tandis que d'autres accusent TF1 de « banaliser le voile islamique ».

L'extrême droite à la manœuvre

On sait depuis quelques années qu'il n'en faut malheureusement guère plus pour qu'une polémique se développe, entretenue et alimentée par un certains nombre d'acteurs devenus spécialistes de ces attaques ciblées. La méthode est désormais éprouvée : on épluche les comptes Twitter, Facebook, Instagram, etc., de la « cible », et l'on brandit comme un trophée la moindre phrase ou prise de position censée démontrer son « vrai visage ».

Dans le cas de Mennel Ibtissem, ce sont notamment des posts Facebook de juillet 2016, lors de l'attentat de Nice, qui ont été déterrés, dans lesquels elle reprenait certaines antiennes complotistes (s'interrogeant sur la présence des papiers d'identité du terroriste dans le camion) et affirmait que « les vrais terroristes, c'est notre gouvernement ». Également exhibés : un statut favorable à un livre de Tariq Ramadan, une chanson de soutien à la Palestine, une photo en compagnie de militantes de l'association féministe et antiraciste Lallab.



Une chasse au trésor raciste menée par des anonymes de ce que l'on a désormais coutume d'appeler la « fachosphère », relayée par des militants et des dirigeants du FN : Philippe Vardon, Jean Messiha, Louis Aliot...

Racisme et islamophobie mainstream

Cette offensive de l'extrême droite a rapidement été reprise par des acteurs plus « mainstream ». On a ainsi pu entendre des chroniqueurs de l'émission « Touche pas à mon poste » de Cyril Hanouna expliquer que Mennel Ibtissem n'aurait pas dû chanter en arabe « par les temps qui courent » (sic), quand ils ne l'ont pas tout simplement accusée de faire de la « propagande terroriste ». Le « Printemps républicain », collectif animé par des aficionados de Manuel Valls, a également contribué à l'emballage médiatique, en relayant les

accusations de « complotisme » et de « proximité avec les islamistes ». Sous la pression, Mennel Ibtissem s'est expliquée et excusée pour certains des messages incriminés, avant d'annoncer au bout de quelques jours qu'elle se retirait de l'émission « The Voice » : « Je vis très difficilement les tensions survenues ces derniers jours [...] Je n'ai jamais songé à blesser qui que ce soit. J'ai donc pris aujourd'hui la décision de quitter cette aventure. » Un épilogue consternant qui n'a pas empêché certains de crier victoire.

Acharnement ciblé

Mennel Ibtissem n'est pas la première à subir une telle campagne. On pense notamment à la journaliste Rokhaya Diallo, lors de l'annonce de sa nomination au Conseil national du numérique, au rappeur Black M, déprogrammé des commémorations de Verdun en 2016, ou encore à

l'humoriste Yassine Belattar, régulièrement ciblé par des campagnes du même type. Et nul besoin d'être grand clerc pour constater que les « prises de position » passées ou présentes ne sont en réalité qu'un prétexte. Difficile en effet de ne pas remarquer que des personnalités publiques comme Matthieu Kassovitz, Jean-Marie Bigard ou Marion Cotillard, qui ont tous trois tenus des propos que l'on pourrait qualifier de complotistes à propos du 11 septembre, n'ont pas subi de tels procédés d'excommunication. Leur faciès leur vaut de passer au travers des mailles du filet raciste, qui se resserre en revanche immanquablement sur celles et ceux qui n'ont pas la bonne couleur de peau et la bonne religion. Ainsi que l'a relevé Rokhaya Diallo, « si Mennel Ibtissem s'était présentée sans foulard, personne n'aurait songé à explorer son profil. Que sait-on des opinions des autres candidatEs ? Les musulmanEs qui osent apparaître publiquement n'ont pas le droit de commettre la moindre erreur. C'est un acharnement ciblé. » À chaque fois, c'est le même processus qui est à l'œuvre : le refus épidermique de l'extrême droite de voir évoluer dans l'espace public des personnes arabes ou noires qui ont l'outrecuidance de ne pas dissimuler leur foi et/ou leurs convictions politiques, trouve un écho chez les défenseurs autoproclamés d'une laïcité dévoyée, au sein d'un continuum qui s'élargit dangereusement à mesure que l'islamophobie s'installe et se normalise, dans le silence assourdissant de la quasi-totalité de la gauche sociale et politique.

Julien Salingue

SANTÉ Rougeole : ce que la ministre ne dit pas

Une jeune femme non vaccinée est décédée de la rougeole au CHU de Poitiers il y a quelques jours. La nouvelle épidémie de 387 cas de rougeole a déjà entraîné 1 décès et 83 hospitalisations, dont 6 en services de réanimation. N'en déplaise à notre ministre de la Santé Agnès Buzyn, cela pose bien d'autres problèmes que celui de la vaccination.

Interrogée le 14 février sur France Inter pour savoir si la patiente décédée avait pu être contaminée aux urgences, Agnès Buzyn a déclaré n'en rien savoir et est passée à autre chose. Mais c'est bien aux urgences du CHU de Poitiers, où cette jeune mère de famille de 31 ans avait amené son père, que la patiente a été contaminée.

Urgences saturées

La rougeole est une maladie très contagieuse. Or les urgences sont saturées, débordées, sans mesures de prévention, sans distribution de masques aux malades qui attendent dans les couloirs, sans information des personnels. L'Agence régionale de santé reconnaît que « cinq personnes ont pu contracter la maladie au contact d'un autre patient au CHU de Poitiers » et que « quatre membres du personnel » ont pu être touchés. Quant à son médecin traitant, débordé, il n'avait pas pu lui donner un rendez-vous le jour même. Un jour de trop. C'est tout le système de santé qui est en accusation. Au moment où le gouvernement d'Agnès Buzyn s'apprête à rendre public un gigantesque plan d'austérité contre la santé et les



hôpitaux, avec notamment l'objectif de supprimer encore 32 000 postes de soignantEs, on comprend qu'elle n'avait pas trop envie de s'attarder sur cet aspect des choses.

Les vaccins : une question de confiance

Alors bien sûr, puisqu'il n'y a pas de traitement contre la rougeole, il faut vacciner. L'épidémie de 2008 avait touché 23 000 personnes. Parmi elles, 1 500 ont souffert d'une pneumopathie sévère, 34 de complications

neurologiques graves et 10 enfants sont décédés. Depuis 2008, 21 personnes sont mortes de la rougeole en France, pour l'essentiel de jeunes adultes non vaccinés. Mais l'obligation ne crée pas la confiance. Si la confiance dans les vaccins a reculé, c'est à cause de la désastreuse gestion gouvernementale de la grippe H1N1 à 2,4 milliards d'euros, et des experts sous influence des laboratoires. C'est avec tout cela qu'il faut rompre pour s'opposer efficacement aux discours des anti-vaccinations,

pour rappeler que l'analyse des dossiers de 1,5 million d'enfants vaccinés prouve l'absence de lien entre autisme et vaccin Rougeole-oreillons-rubéole.

Responsabilités de l'État

Mais ce que la ministre oublie de dire aussi, c'est que les politiques d'État sont parfois responsables de la non-vaccination. Ainsi, en juin 2017, une adolescente de 16 ans, non vaccinée elle aussi, est décédée à Marseille. Buzyn en avait profité pour plaider pour l'obligation vaccinale, comme si la famille de cette jeune fille rom avait refusé la vaccination. C'est tout le contraire puisque selon une étude de Médecins du monde, les Roms adhèrent à 91% à l'idée de vaccination. Un record ! Mais ils sont soumis à dix expulsions policières par an, ce qui rend difficile le suivi médical. Alors seulement 55% des enfants roms sont vaccinés contre la rougeole, très loin de l'objectif des 95%. Seuls 8% des enfants roms ont encore un carnet de santé. Et il faudrait aussi parler de la réduction des budgets des PMI (Protection maternelle et infantile), acteurs importants de la vaccination dans les quartiers populaires, et du remboursement à 65% seulement du vaccin, qui diminue de 15%, selon l'Institut de veille sanitaire, la couverture vaccinale dans les familles gagnant moins de 883 euros. Mais de tout cela Buzyn ne dit pas un mot.

Frank Cantaloup

ITALIE « Le succès de l'initiative Potere al popolo montre le désir d'une alternative politique »

Les sondages donnent Berlusconi et ses alliés gagnants devant le mouvement 5 Stelle et la coalition de Renzi. Comment expliquer ce retour possible de Berlusconi ?

Le mouvement des travailleurs et les forces de gauche sont confrontés à une offensive globale de la part des forces de droite, au développement d'idéologies réactionnaires et racistes, au dédouanement, sous des formes plus ou moins masquées, du fascisme lui-même. Ce qui pèse, ce sont les défaites subies par la classe ouvrière, l'acceptation des politiques libérales par les syndicats majoritaires, une désorientation politique générale, le fait que la colère et le désespoir priment sur une volonté réfléchie de résister et de se réorganiser. Les luttes sociales et ouvrières sont nombreuses mais éclatées, sans unité ni perspective alternative. Il n'est pas étonnant que le curseur politique se soit déplacé vers la droite car ce sont les gouvernements de « centre-gauche » du Parti démocrate qui, pendant des années, ont géré l'austérité. Dans un pays qui compte 10 millions de pauvres, 3 millions de chômeurs, quelques millions de plus de précaires, 10 millions de personnes n'ayant plus accès aux soins médicaux, où les services sociaux deviennent de plus en plus inaccessibles et où les désastres écologiques se multiplient, ceux que l'on désigne comme les coupables du désastre, ce sont ceux qui sont au plus bas de l'échelle sociale

Entretien avec Franco Turigliatto, ancien sénateur italien, aujourd'hui l'un des dirigeants de Sinistra anticapitalista (Gauche anticapitaliste).



PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB

et qui ont le moins de droits : les migrants. Un scénario révoltant.

Sinistra anticapitalista participe à la coalition « Potere al popolo ! ». Comment et sur quelles bases s'est constituée cette coalition ? Qui sont les partenaires ? Quel est l'écho populaire ?

Il était nécessaire de construire une force vraiment engagée à gauche, qui rejette totalement les politiques libérales et qui soit un point de référence pour l'action sociale et les élections. Après plusieurs hésitations, c'est un centre social de Naples (c'est aussi une force politique) qui a pris l'initiative de proposer une assemblée pour la constitution d'une liste et elle a pris le nom de Potere al Popolo. Le succès de cette initiative montre le désir d'une alternative politique de la part de secteurs de la jeunesse (et de secteurs moins jeunes), mais

elle a été rendue possible grâce à la participation de quelques organisations : Rifondazione Comunista, Sinistra Anticapitalista, La Rete sociale et politique autour de la plateforme Eurostop, le PCI (une ancienne scission de Rifondazione) et d'autres aussi.

Un mois de discussions sur le net, des centaines d'assemblées territoriales ont mobilisé des milliers d'activistes, de militantEs, pour la préparation d'un programme en 15 points, qui synthétise les revendications des mouvements qui ont secoué le pays ces dernières années : des revendications visant à éliminer tous ces choix, politiques, économiques, sociaux, environnementaux, qu'a faits le capitalisme néolibéral. C'est un programme antilibéral radical. Nous aurions peut-être voulu quelque chose de plus, une plus grande précision, un renvoi plus clair à une perspective anticapitaliste mais, tel qu'il est, il permet une bonne campagne, efficace, et c'est un support valable pour les mobilisations.

Que peut-on attendre de « Potere al popolo » au-delà des élections ?

Pour s'opposer aux organisations d'extrême droite et aux nouvelles attaques qu'envisage le futur gouvernement, des luttes très dures seront nécessaires ; après les élections, la bourgeoisie présentera aux

classes travailleuses une nouvelle addition très salée.

Du vote par délégation, il faudra passer au vote direct : la lutte sociale sur des bases de classe. Les forces de Potere al Popolo devront travailler à fond pour construire les résistances sociales à partir du contenu de son programme ; toutes les forces qui le composent ont déclaré assumer cet engagement. Dans les mois qui viennent se tiendra aussi le congrès du syndicat le plus important, la CGIL, où l'opposition de gauche cherchera à orienter le plus grand nombre de militants vers la perspective d'un syndicalisme de classe.

Les organisations qui composent Potere al Popolo n'ont pas les mêmes références stratégiques et programmatiques ; leurs relations avec les forces de gauche en Europe sont elles aussi différentes. Il y aura d'intenses discussions et le résultat électoral aura une certaine influence sur les évolutions politiques.

En tant qu'organisation, nous travaillons à une convergence politique concrète des mobilisations et à l'unité des classes travailleuses dans une perspective qui fasse de l'anticapitalisme et de l'internationalisme un point de référence essentiel.

Propos recueillis par Henri Wilno, traduction de Bernard Chamayou.

AFRIQUE DU SUD Le départ d'un corrompu n'est pas la fin de la corruption

783 : c'est le nombre d'inculpations visant Jacob Zuma qui, quelques heures avant sa démission forcée de la présidence de la République d'Afrique du Sud, lors d'une interview à la SABC (South African Broadcasting Corporation), la télévision nationale, affirmait qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui reprochait et laissait entendre qu'il était victime d'un vaste complot.

La corruption de Zuma se caractérise par un nombre important d'affaires et par la diversité des entreprises impliquées, y compris françaises, comme Thalès accusée de lui avoir offert des pots de vin lorsqu'il était vice-président. Le poids économique de cette corruption est inquiétant. En effet, l'alliance nouée par Zuma avec les frères Gupta, des hommes d'affaires milliardaires, leur ont permis de mettre la main sur des pans entiers de l'économie sud-africaine : un pouvoir qui leur a permis d'interférer dans la vie politique du pays.

Dégénérescence de l'ANC

Le départ de Zuma s'est posé dès qu'il a perdu la majorité de l'ANC en 2017. Deux candidats étaient en lice, dont son ex-épouse Nkosazana Dlamini-Zuma, qui a développé un discours plutôt de gauche, le même que celui que Zuma avait tenu pour s'emparer de l'ANC en 2007 contre Thabo Mbeki. Mais cette fois-ci la recette n'a pas marché et c'est finalement Cyril Ramaphosa, dont les positions sont des plus conciliantes avec la finance, qui a remporté la majorité de l'ANC.

La corruption de Zuma est certainement la plus criante, mais elle ne doit pas cacher que c'est l'ensemble de l'appareil de l'ANC qui est profondément corrompu. Son fonctionnement n'est plus qu'un vaste réseau de clientélisme qui gangrène la société.

D'ailleurs le nouveau président de la République Cyril Ramaphosa est lui aussi exemplaire de ce que sont devenus la plupart des dirigeants de l'ANC qui se sont battus dans leur jeunesse avec courage et abnégation contre l'apartheid. Le syndicaliste Cyril Ramaphosa est devenu homme d'affaires et figure désormais parmi les hommes les plus riches du continent, au prix du reniement de ses idéaux. Ainsi comme membre du conseil d'administration de la mine de platine de Marikana, il a approuvé l'intervention des forces de police pour mettre fin à la grève de 2012, qui a débouché sur la mort de 34 mineurs.

Le social en berne

Le curriculum vitae du nouveau président n'apporte donc aucun espoir pour les populations. Il ne fera qu'accentuer la politique libérale du pays, renforçant inégalités et misère.

Le tableau économique et social en Afrique du Sud reste catastrophique. Le chômage avoisine les 30%, les inégalités s'aggravent et les discriminations positives censées lutter contre les conséquences de l'apartheid ont surtout bénéficié à la nomenclature de l'ANC plutôt qu'à la population. Les derniers chiffres disponibles montrent qu'une famille noire gagne en moyenne six fois moins qu'une famille blanche. Cette situation engendre rancœur et violence xénophobe à l'endroit des immigrés qui viennent pour la plupart des pays limitrophes.

Pour autant, l'Afrique du Sud c'est aussi le printemps étudiant de 2015 qui a fait plier le gouvernement sur sa tentative d'augmenter des frais d'inscription à l'université, l'émergence de structures syndicales ouvrières combattives et l'apparition d'organisations politiques comme le parti Economic Freedom Fighters qui, au-delà de leurs limites évidentes, témoignent d'une volonté de la population ne pas se laisser faire.

Paul Martial

GRÈCE Mobilisation nationaliste, confusion politique

Après celles de 1992, les récentes mobilisations nationalistes en Grèce sur la question macédonienne (voir l'Anticapitaliste n°415) vérifient que l'histoire ne se répète pas, mais bafouille... Elle n'en est pas pour autant moins lourde de danger.

Triste constante : au lieu de mobiliser en masse contre les projets menaçants de l'OTAN, qui veut régler les différends entre pays des Balkans pour mieux intégrer la région dans ses projets guerriers, la gauche laisse se développer un dangereux nationalisme, qu'elle partage en partie, souvent sous couvert d'anti-impérialisme : ainsi, le KKE (Parti communiste) s'inquiète des visées « expansionnistes » de l'État macédonien, un dirigeant d'Unité populaire (LAE) se réjouit des rassemblements, et Zoé Konstantopoulou, ex-présidente (Syriza) du Parlement, y appelle !

L'extrême droite en embuscade

Les différences entre la flambée nationaliste de 1992 et celle de 2018 sont fortes. Beaucoup moins de monde d'abord : entre 200 000 et 300 000 personnes à Athènes le 4 février, ce qui est certes imposant mais moins qu'à l'été 2015 quand la gauche se rassemblait pour le non au référendum, avec très peu de jeunes, une organisation hétéroclite (associations de l'étranger, anciens militaires, religieux, etc.).



DR

Mais surtout, on voit la gêne des appareils politiques (et ecclésiastiques !), avec le dirigeant de la droite coincé entre son extrême droite au sein du parti et sa volonté de respectabilité aux yeux de l'UE et de l'OTAN.

Cette mobilisation montre ainsi ses faiblesses, et les vedettes du rassemblement d'Athènes ont été des orateurs inconnus, porte-parole de fait du nationalisme grec,

comme ce moine qui appelait les manifestants à aller « récupérer » les territoires grecs « volés » en Macédoine, en Albanie, en Turquie, ainsi qu'Aube dorée. Sans oublier celui que certains voient toujours comme un symbole national de la gauche démocratique, le compositeur Mikis Theodorakis, auto-proclamé « patriote internationaliste ». Sa participation annoncée a permis de grossir la foule, dont une

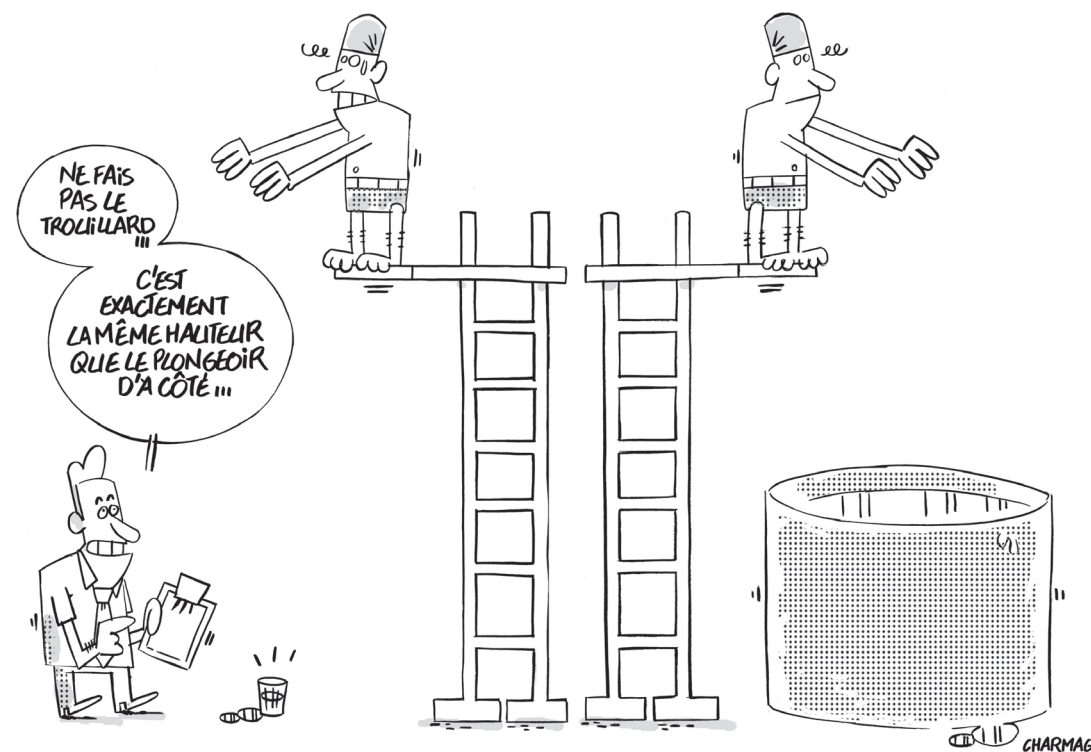
bonne partie semble oublier que le personnage, héroïque pendant une partie de sa vie, est depuis longtemps passé dans le camp de la réaction (ministre de droite). Même s'il est très vieux, on ne lui pardonnera pas d'avoir parlé de « fascistes de gauche » à propos de Syriza, et d'avoir qualifié les nazis de « patriotes juste un peu portés sur la bagarre », se faisant ainsi acclamer par les chefs nazis présents au rassemblement.

Mobilisation antifasciste

Flairant le bon coup, les nazis venus de toute la Grèce ont voulu frapper fort, en tentant dès le samedi 3 février de manifester depuis leur local central : ils en ont été empêchés par une manifestation énergique de 2500 personnes, appelée par la coordination antifasciste, Antarsya, LAE (sans Lafazanis), des libertaires... Et face au risque que, le dimanche, les nazis réitérent leurs crimes (lors de la manifestation de Salonique, ils avaient incendié une maison occupée), un rassemblement était organisé (entre autres par OKDE Spartakos et des libertaires) près du meeting nationaliste, et le quartier d'Exarcheia, où de nombreux réfugiés ont été installés dans des locaux inoccupés, était sous la haute protection de groupes notamment anarchistes. La leçon antifasciste du samedi et la mobilisation du dimanche ont permis d'éviter les attaques.

La bataille continue bien sûr, et elle doit maintenant combiner l'axe antinationaliste et anti-OTAN avec les mobilisations antiracistes, comme celle du 17 mars. **À Athènes, A. Sartzekis**

ENCORE PLUS D'INÉGALITÉS AVEC LA RÉFORME DU BAC



« ORIENTER » POUR SÉLECTIONNER

Le ministre de l'Éducation nationale a dévoilé, mercredi 14 février, les contours de son « nouveau lycée » et du baccalauréat 2021. Derrière un argumentaire « musclé » se cachent en réalité des changements structurels majeurs de l'éducation nationale.

Blanquer ment sciemment pour faire passer sa réforme, entre autres lorsqu'il annonce que 61% des étudiantEs échouent en première année de licence (L1) et que ce serait de la faute du lycée, qu'il faudrait donc changer. En réalité 61% des étudiantEs inscrits en L1 ne continuent pas dans la même L2, mais cela n'empêche en rien une reconversion et un diplôme à la fin des études. En fait, 80% des jeunes qui s'inscrivent dans le supérieur en sortent avec un diplôme (INSEE 2015).

Avec le nouveau bac Blanquer, la voie générale disparaît au profit de « spécialités ». C'est la partie émergée de l'iceberg. Les axes fondamentaux du nouveau lycée sont au nombre de trois : augmentation du poids du lycée dans lequel on fait ses études ; diminution pour touTEs de la culture générale enseignée au lycée ; diminution du nombre d'heures d'enseignement, ce qui aura pour conséquence, à terme, de diminuer le nombre d'enseignants.

Continuité bac - 3/bac + 3 : la sélection dès 14 ans

Cette réforme du lycée s'articule parfaitement avec la loi Vidal (ParcourSup), actuellement en discussion au Parlement : spécialiser les voies générales et empêcher les voies technologiques de faire des études longues.

En pratique, on va demander aux jeunes, dès la seconde (à 14 ou 15 ans), de « choisir » les licences auxquelles ils pourront prétendre (sans garantie d'être pris) lorsqu'ils et elles auront le bac. En effet, certaines spécialités (des voies générales) seront une condition nécessaire pour s'inscrire dans certaines filières. Les voies technologiques n'auront pas d'enseignement généraliste (nommé « humanités scientifiques et numériques »), dont

le contenu sera nécessaire pour s'inscrire dans les licences de sciences humaines. Les voies technologiques seront reléguées vers les filières courtes (IUT, BTS, licences pros).

Et la voie professionnelle ? Un rapport doit être rendu à la fin du mois de février à ce sujet. Mais il semble que tout ou partie des lycées pros seront transférés aux chambres de commerce et d'industrie (donc au MEDEF) et que les formations en alternance y seront la règle...

Un bac local et des évaluations permanentes

Blanquer souhaite augmenter la part du contrôle continu et des bulletins scolaires dans l'obtention du bac (40% de la note finale). Cela correspond à un double objectif. D'une part, cela va légaliser la différence entre un bac « banlieue » et un bac « de centre-ville », en particulier pour l'accès à l'enseignement supérieur. D'autre part, cet artifice va permettre de maintenir un taux de réussite au bac important, tout en empêchant les jeunes des quartiers populaires d'accéder aux études de leur choix.

En outre, Blanquer prétend que 12 ou 15 épreuves du bac (le chiffre actuel), c'est trop ; il annonce fièrement vouloir réduire le bac à 4 épreuves. Mais il ment ! Le bac Blanquer fera passer une vingtaine d'épreuves tout au long des années de première (épreuves continues en janvier et avril et 2 épreuves de français en juin) et de terminale (épreuves continues en décembre ; 2 épreuves de spécialité en avril ; oral de langue vivante à partir de février ; et 2 épreuves en juin). Dans ces conditions, le temps long indispensable à la pédagogie disparaît. On assistera à une inflation de contrôles et à un bachotage permanent.

Le morcellement de l'enseignement et les diminutions des contenus auront pour conséquence de diminuer la culture générale enseignée au lycée. Il est vraisemblable que l'éducation nationale va continuer d'évaluer ce qu'elle n'enseigne pas. Charge à chaque lycéenE d'avoir les moyens (famille, cours particuliers, etc.) de réussir leur bac. Acadomia et Studyrama se frottent déjà les mains !

Les officines privées vont fleurir. Il y aura évidemment celles qui « permettront » d'avoir le bac. Mais au-delà, les langues vivantes seront, à terme, évaluées par des certifications. Le rapport Mathiot exigeait que ces certifications soient publiques, mais il est facile d'imaginer qu'assez rapidement l'État se déclarera incompétent et donnera ce marché à des entreprises privées (TOEFL ; TOIC ; Cambridge Institute...).

Sélectionner pour diminuer le nombre d'enseignants

Cerise sur le gâteau, le lycée Blanquer va permettre de diminuer le nombre d'enseignants, et ce faisant l'État va réaliser des économies substantielles (comme sur l'ensemble des services publics). Dès cette année, les postes au concours ont diminué de 20%. Un amendement à la loi Vidal dans le supérieur conditionne le nombre de places dans une licence au nombre de demandes... et à l'insertion professionnelle à l'issue de cette licence. Ces deux indicateurs sont partiels et subjectifs. Et derrière eux, se cache (mal) la volonté d'enterrer notamment les formations en sciences humaines, avec de nombreuses « économies » à la clé. Si la résistance ne s'organise pas, on assistera à la fin de la volonté d'élévation du niveau moyen de connaissance et de diplôme, héritée de la Libération et des années 1960.

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer accumule les annonces, une mesure chasse l'autre pour mieux empêcher la contradiction de s'exprimer, et la succession des coups témoigne bien d'une logique d'ensemble de casse globale du service public d'éducation.

Dans le premier degré, suite aux annonces concernant la carte scolaire (fermetures et ouvertures de classes), des journées de grève avec rassemblements, occupations, manifestations, ont été appelées dans une quarantaine de départements. Macron et son gouvernement avaient bien essayé « d'endormir » les enseignantEs et les parents en annonçant à quelques semaines de la rentrée scolaire de septembre 2017 des CP à 12 en éducation prioritaire renforcée (REP+). Mais à moyens constants et sans embauche, le dédoublement des classes de CP avait mécaniquement pour conséquence que les autres niveaux allaient eux être surchargés. À l'horizon de la rentrée 2018, ce sont l'ensemble des CP d'éducation prioritaire qui doivent être dédoublés (REP et REP+) ainsi que les CE1 en REP+, toujours à moyens constants. Résultat : 42 suppressions de classes au Mans, 5 classes de maternelle fermées à Boulogne-sur-Mer, etc.

Dans le second degré, la casse du collège initiée par Najat Valaud-Belkacem se poursuit : c'est l'accroissement de la déréglementation qui s'est opérée, avec l'accroissement de l'autonomie des établissements dans la définition des enseignements. Le rétablissement supposé d'options (bilangues latin...) est de la poudre aux yeux. En effet, désormais ces heures ne sont plus fléchées dans la dotation de fonctionnement de l'établissement, et c'est localement que se fait le choix de les dispenser ou non. Là où les moyens seront mis pour pallier d'autres difficultés, les options disparaîtront : ce sont encore les plus pauvres qui trinquent. La nouvelle formule du diplôme national du brevet, avec la part belle au contrôle continu, 4 épreuves terminales et un oral peu préparé fait penser au nouveau baccalauréat, troisième étage de la fusée ultra-libérale...

Un nouveau baccalauréat sur lequel nous nous proposons de revenir dans ce dossier, en exposant les principaux changements qu'il induit, ses conséquences prévisibles quant à l'accroissement des inégalités, et son articulation avec la réforme de l'université.

LYCÉE
TRI
À TO
ÉT

MAIS POURQUOI MAINTENIR DES BA

Les voies technologiques du bac sont apparues en 1968, pour permettre d'augmenter le nombre de jeunes au niveau baccalauréat. Ces voies ont un intérêt particulier : arriver à mêler des enseignements généraux (français, histoire-géo, mathématiques) et des enseignements plus spécialisés (industriel, tertiaire, sciences médicales et sanitaires...).

Le principal problème du bac technologique est d'être vécu, par une partie importante des jeunes, comme une voie de relégation par rapport aux bacs généraux (L, ES, S). Mais le lien, qui se veut étroit, entre les enseignements manuels et les enseignements intellectuels, permet néanmoins à de nombreux jeunes de s'affirmer dans leurs études, de gagner en confiance personnelle et ainsi de prétendre à les continuer dans l'enseignement supérieur. C'en est trop pour Macron et Blanquer !

Bacs technos = études courtes ?

La réforme Blanquer propose ainsi de maintenir les filières technologiques, avec un tronc commun ultra-réduit (français, histoire-géo, enseignement moral et civique, langue vivante 1 et 2, EPS), qui ne contient même pas les « humanités scientifiques et numériques » propres à la voie générale. À ce tronc commun s'ajouteront des enseignements

facultatifs, dont nous ne connaissons pas le contenu à l'heure actuelle. Le problème est que pour faire des études supérieures générales, il est attendu (par ParcourSup) « d'être intéressé par la démarche scientifique » (pour une licence d'histoire, de sociologie ou de géographie et aménagement, par exemple). Voilà autant de filières qui seront, en l'absence des « humanités scientifiques et numériques », fermées aux bacs technos ! Même en licence d'économie ou de gestion, il est attendu de « disposer de compétences mathématiques et statistiques indispensables ». Il faudra donc que les élèves suivent un enseignement optionnel de maths s'ils veulent s'inscrire dans ces voies... Dans cette optique, il ne restera aux bacs technos que des filières courtes (BTS, IUT) et sans doute quelques licences pros. Pis, le gouvernement n'ouvre aucune place supplémentaire dans ces filières, alors que le nombre d'élèves dans les voies technologiques explose. Il s'agit donc de laisser une bonne

partie de ces jeunes sur le carreau, sans possibilité de poursuivre leurs études après le bac.

Pour un lycée polyvalent et polytechnique

Et pourtant les voies technologiques portent en germe le lycée que nous voulons pour tous les jeunes : une école qui mèlerait

Et les bacs

Les bacs pros sont totalement dévolus à la réforme Blanquer. Ce n'est qu'un rapport va bientôt pa

Ce que l'on sait ? Les bacs sont totalement dévolus à la réforme Blanquer. Ce n'est qu'un rapport va bientôt pa

En réalité, en augmentant l'apprentissage (depuis 20 ans), le patronat salarié à l'école elle-même. Ce dont chaque jeune aurait le droit du travail, formes intellectuelles et manuelles. C'est en ce sens que de signifie prendre l'exact contrep

Dossier réalisé par

BLANQUER: SOCIAL DUS LES AGES



la commission éducation nationale du NPA.

ACS TECHNOLOGIQUES?

enseignements intellectuels et manuels, savoirs académiques (littéraires, scientifiques) et savoir-faire. Ce qui passe par l'arrêt du mépris à l'égard de cette voie, traitée comme une orientation de seconde zone, pour jeunes « moins doués » à l'école. Cela passe également par une autre vision de l'école, dont

la structure ne doit pas en faire une instance de reproduction des classes sociales. Chaque jeune devrait pouvoir s'émanciper par les connaissances, en construisant sa propre voie scolaire. Ce qui ne sera possible que dans une école totalement révolutionnée, qui se construira sur les débris de l'école actuelle.

s pros?

ment absents de la
est pas un hasard:
raître à leur propos.

cs pros seraient presque
ux chambres régionales
industrie, c'est-à-dire sous
local. Ce dernier pourrait
fonction de ses besoins,
ort des jeunes qui suivent
s pros passeraient presque
ait de la main-d'œuvre peu
raient renouveler réguliè-
e subventions de l'État.

rentissage (les fameux 500 000 apprentis promis par tous les pré-
ronat a réussi à transférer les coûts de formation de ces nouveaux

besoin, pour affronter le « marché du travail », c'est plutôt d'une
ite par des syndicalistes, et plus généralement d'une maîtrise des
les, ainsi que des structures collectives, pour se défendre face à son
vrait être réfléchi une véritable formation au monde du travail: cela
ied des politiques « professionnelles » de ces 20 dernières années.



PARCOURSUP, LOI VIDAL: SÉLECTION GÉNÉRALISÉE

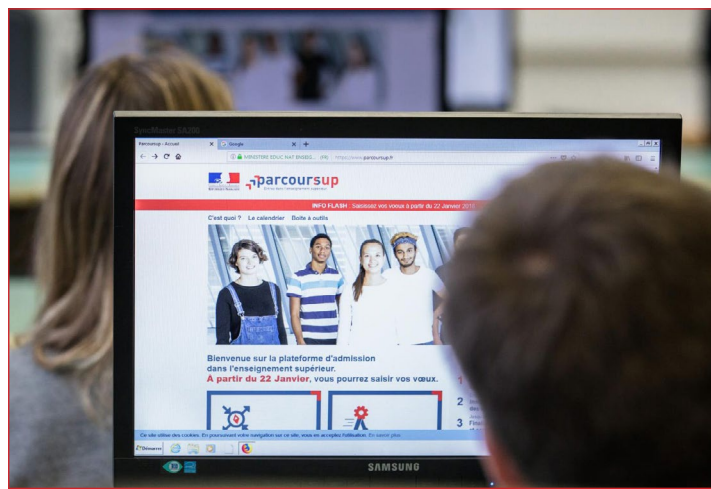
Au-delà du simple changement d'APB en Parcoursup, la loi sur l'orientation et la réussite des étudiants (loi ORE) prévoit un bouleversement total du premier cycle universitaire.

Avec la nouvelle procédure Parcoursup, qui remplacera APB (admission post-bac), ce ne sera plus le bac comme premier grade universitaire qui permettra de s'inscrire à la fac.

Le piège des « attendus »

Dorénavant les futurs bachelierEs devront remplir des attendus, dont le cadrage national, rendu public en décembre dernier, reste volontairement flou. Ainsi, pour faire STAPS (sport), il faudra « manifester un intérêt pour l'exercice de la responsabilité collective, associative ou citoyenne ». Pour certaines licences de psychologie ou d'informatique, il est précisé qu'il faut manifester de l'intérêt pour les « disciplines scientifiques », sans préciser lesquelles. En réalité, ce flou est volontairement entretenu pour permettre à chaque université de définir ses propres « attendus ».

Si l'on met ce système en relation avec la réforme du lycée préparée par Blanquer, on voit se définir un nouveau système renforçant encore considérablement les inégalités existantes. Les universités exigeront, pour suivre leurs licences, d'avoir suivi dans le secondaire telle ou telle option (par exemple les maths renforcées pour des licences de maths).



Les profils plus « atypiques », notamment les bacheliers professionnels, se verront interdire l'accès à université. Enfin, la définition d'attendus différents d'une université à l'autre va renforcer considérablement les inégalités entre établissements, et donc casser encore davantage le cadre national des diplômes.

La modulation, ou la sélection interne

C'est d'ailleurs le deuxième volet de la loi ORE, qui prévoit une refonte complète du premier cycle universitaire, dans la droite ligne du processus de Bologne. Jusqu'à présent, la licence se faisait en

trois années, divisées chacune en 2 semestres. Chacun de ces semestres comportait différentes unités d'enseignement (UE). Semestres et UE se compensaient entre eux pour permettre aux étudiantEs de valider leur licence.

Avec la loi ORE, ce système est complètement chamboulé. L'inscription ne se fera plus à l'année, avec un tronc commun d'enseignements à suivre selon sa filière, et des examens à valider à chaque fin de semestre. Désormais, obtenir ses 180 crédits ECTS pour valider sa licence pourra se faire en 2, 3, 4 voire 5 ans. Les étudiants ne s'inscriront plus par

année mais par modules (UE). On pourra donc valider plus ou moins de modules par semestre. À terme, ces licences modulables ne seraient plus définies par filières mais totalement individualisées. Ces licences seront organisées à l'entrée à l'université par la signature d'un « contrat de réussite » entre l'étudiantE et l'université. On voit tout de suite vers quel système on s'achemine : les universités orienteront les « meilleurs » bachelierEs vers les modules les plus sélectifs, synonymes d'excellence, avec un parcours en 2 ou 3 ans, tandis que les autres seront orientés vers les amphi et TD surchargés, avec des parcours en 4 ou 5 ans, et des options « professionnalisantes » dont la ministre a déclaré qu'elle souhaitait les développer considérablement.

Ce caractère inégalitaire et ultra-sélectif de la licence sera d'autant plus renforcé qu'avec le système de licences modulables individualisées, c'en sera fini (comme l'a très clairement annoncé la ministre) des rattrapages et des compensations entre UE et entre semestres.

C'est donc vers un système encore plus inégalitaire et sélectif qu'on se dirige, totalement adapté aux besoins du patronat (voir également page 8).

DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ, L'HEURE EST À LA MOBILISATION GÉNÉRALE!

Avec les attaques à la sauce Macron-Blanquer-Vidal, les dernières pièces du puzzle du démantèlement général du service public de l'éducation sont en train de s'emboîter.

Après une dizaine d'années de « réformes » successives, qui ont touché tour à tour les différents pans de l'éducation, et l'échec des luttes partielles, ne mobilisant que telle ou telle catégorie de personnels (celle concernée directement par l'attaque, le dos au mur), l'heure est désormais à la construction d'un mouvement d'ensemble, si l'on veut enfin stopper le rouleau compresseur gouvernemental.

Se souvenir du CPE

Le dernier mouvement d'ampleur à l'échelle de l'ensemble des personnels de l'éducation remonte désormais à 2003. Pour ce qui est de la jeunesse scolarisée, c'est le mouvement contre le CPE en 2006 qui reste le dernier exemple d'une lutte à la fois massive et victorieuse. Le printemps 2018, au moment même du cinquantième de 1968, peut voir fleurir un nouveau mouvement à la hauteur



Manifestation contre le CPE le 7 mars 2006. PHOTOHÉRIQUE ROUGE/JMB

des attaques portées, une grève générale dans l'éducation, rassemblant les jeunes et les salariéEs, une grève qui bloque la machine et qui permet aussi de penser, de rêver et de débattre de l'école que nous aimerions, étrangère à la loi du profit.

La construction du « toutEs ensemble » dans l'éducation n'est pas si simple lorsque les directions syndicales du secteur persistent à appeler à des dates de mobilisations ne rassemblant pas l'ensemble des personnels. Ainsi, le 1^{er} février, l'intersyndicale appelait les enseignantEs du supérieur et du secondaire à la grève contre la mise en place de la sélection, mais pas ceux du primaire. Le 6 février, l'appel se concentrait sur la

question des postes et des moyens dans les lycées. Le 15 février, plusieurs appels départementaux à la grève concernaient uniquement les collègues du premier degré au moment des annonces de la carte scolaire. Et cela tandis que depuis trois semaines le mouvement a démarré dans un bon nombre de lycées et de facs contre « le plan étudiants ».

Objectif 22 mars

Bref, la sauce peut prendre, mais à condition de changer de recette: désormais c'est toutes et tous ensemble, de la maternelle à l'université, qu'on doit y aller. Assez de dispersion et de division! La date du 22 mars, avec l'appel à la grève dans l'ensemble de la

fonction publique par une large intersyndicale, et à laquelle les syndicats de cheminots ont décidé aussi d'appeler suite au rapport Spinetta, est la prochaine vraie opportunité de faire grève massivement partout. Cela doit être l'occasion de réunir des assemblées générales d'établissements du secondaire, de secteurs d'écoles primaires, de facs, et d'essayer de se coordonner à l'échelle d'une ville, d'une agglomération. Il faut des pôles des salariéEs de l'éducation bien visibles dans les manifestations du 22 mars, et les faire converger avec ceux des lycéenEs et des étudiantEs. Et si on est vraiment « réaliste », préparons « l'impossible »... c'est-à-dire la suite, dès le 23 mars!

AIR FRANCE Mobilisation prête à décoller



PHOTO THÈQUE ROUGE / TAOUS

Les résultats annuels 2017 d'Air France-KLM ont été publiés. Ce sont les meilleurs chiffres depuis 2007-2008, l'année de tous les records pour la compagnie, avant le krach boursier. Le résultat d'exploitation explose (+ 35 %) à 1861 millions d'euros.

Les salariéEs s'en doutaient, voyant les avions remplis. Et la pression s'est faite forte, quand la direction a proposé seulement 1 % d'augmentation, après 5 ans de blocage des salaires... CGC et CFDT ont signé en 24 heures mais, grande première, les autres syndicats se sont unis pour dénoncer la signature avec plus de 50 %. La direction, après avoir fait planer la menace de donner moins, a finalement décidé de mettre en œuvre son projet de manière unilatérale. Comme quoi les syndicats serviles n'avaient pas besoin de signer...

Des salariéEs déterminés

L'intersyndicale a, du coup, appelé à une grève générale pour le 22 février. En pleines vacances scolaires. Tous les syndicats de pilotes, tous les syndicats d'hôtesse et stewards, et au sol, Sud-Aérien, la CGT, l'Unsa et FO, appellent. Avec une manifestation au siège de Roissy à 10 heures. Revendication : une hausse des salaires de 6 %, correspondant à l'inflation non rattrapée des cinq dernières années. En parallèle se poursuit le mouvement des mécaniciens avion, qui dure depuis début décembre à coups de grèves ponctuelles, accumulant les reports de pannes techniques et conduisant à des annulations et retards de vols. Ils ont lancé une caisse de grève pour tenir bon. Un mouvement corporatiste pour l'instant, mais qui s'adresse aux autres professions pour le soutien, et en même temps donne l'exemple de la lutte nécessaire. La direction, pour l'instant, refuse de négocier, poussant même la provocation jusqu'à accepter de discuter avec tous les syndicats sauf Sud-Aérien, qui est pourtant le seul syndicat choisi par les grévistes pour les représenter dans ce conflit. À l'origine, Sud était très peu présent dans ce secteur, mais il apparaît comme le seul syndicat vraiment indépendant de la direction et non corrompu. Ces mouvements sont à l'image du ras-le-bol des salariéEs qui voient leur pouvoir d'achat baisser, alors que les riches se portent de mieux en mieux.

Jet Aelys

SÉLECTION À L'UNIVERSITÉ Le CAC 40 décidera du nombre de places dans les filières

Jeudi 15 février, l'Assemblée nationale et le Sénat ont successivement adopté le projet de loi du gouvernement instaurant la sélection à l'université.

Les Républicains avaient déposé de nombreux amendements, mais tous n'ont pas été acceptés. Cependant, un d'entre eux radicalise particulièrement le projet de loi : les sénateurs LR avaient voté un amendement permettant au recteur de fixer les capacités d'accueil en licence en fonction des « débouchés professionnels ». Sur le moment, les sénateurs En Marche et le gouvernement s'étaient offusqués d'un tel amendement, comme si l'on pouvait encore croire que mettre les universités au service du CAC 40 n'étaient pas leur objectif...

Le « plan étudiants » adopté

Mais en Commission mixte paritaire (CMP, chargée de proposer un texte de consensus après les discussions à l'Assemblée et au Sénat), LREM a accepté de bonne grâce l'amendement, en le modifiant de manière à mimer une opposition : ce n'est plus le « taux d'insertion professionnelle » mais les « perspectives d'insertion professionnelle » que le recteur devra prendre en compte pour déterminer le nombre de places disponibles. On ne peut que se demander comment les perspectives d'insertion seront définies... si ce n'est pas le taux d'insertion professionnelle ! Quoi qu'il en soit, les universités sont maintenant, de manière décomplexée, au service du Capital pour leur fournir la main-d'œuvre dont elles ont besoin. Pour ce qui est du socle central de la loi, la CMP n'a en revanche rien souhaité changer : la loi ORE, qui est maintenant en vigueur, instaure toujours la sélection en



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

L1 pour les bachelierEs et les étudiantEs qui se réorientent, maintenant la mise en concurrence entre universités via les prérequis locaux ainsi que la fin du régime étudiant de sécurité sociale. La fin de la compensation, les exceptions pour les facs de médecine permettant l'interdiction du redoublement, la licence modulable, Parcoursup et le contrat de réussite pédagogique sont désormais appelés à faire partie du quotidien des futurs bachelierEs et des étudiantEs inscrits à l'université.

La bataille continue : objectif 22 mars !

Cependant, rien n'est encore perdu face au plan étudiants et la réforme du bac, son pendant dans le secondaire. Tout d'abord, l'adoption de la loi ne suppose pas que son retrait est impossible : en 2006, le CPE avait été adopté avant d'être retiré sous la pression de la mobilisation des étudiantEs et des travailleurEs. Le week-end dernier, la Coordination nationale de l'éducation a décidé d'un calendrier de mobilisation destiné à poser les possibilités

d'un affrontement à large échelle contre le gouvernement. Ainsi, la date du 22 mars commence à s'imposer comme une date de convergence entre tous les secteurs mécontents de la politique de Macron : à côté des lycéenEs et étudiantEs, les enseignantEs du secondaire et du supérieur, mais aussi toute la fonction publique, appelée à manifester et à se mettre en grève contre les annonces gouvernementales. Les cheminotEs sont aussi appelés à faire grève contre les préconisations du rapport Spinetta qui veut avancer vers la suppression du régime spécial cheminots. C'est donc une potentielle date de mobilisation de masse qu'il s'agit de préparer le plus offensivement possible. C'est pourquoi la CNE a voté une date de grève et de manifestation nationale le 15 mars, une semaine avant, pour pouvoir préparer le terrain après un mois de vacances scolaires qui met partiellement en sommeil le mouvement lycéen et étudiant.

Contre l'université « start-up nation »

Car derrière la réforme de l'entrée à l'université et la réforme de la licence, ce n'est pas seulement des acquis comme l'entrée libre dans le supérieur qui sont menacés, mais c'est surtout une nouvelle université que Macron souhaite faire émerger. Trois mesures du plan étudiants structurent cette

université « stat-up nation » que le gouvernement veut mettre en place : les prérequis locaux, qui permettront aux universités de sélectionner de façon beaucoup plus exigeante ; la définition des places en fonction des débouchés professionnels évoquée plus haut, ainsi que l'instauration de licences modulables.

Avec ces trois éléments, il s'agit de légaliser et renforcer une université à plusieurs vitesses, avec des « pôles d'élite », où la sélection sera très dure, mais où les diplômés vaudront beaucoup plus sur le marché du travail. À cette augmentation de la valeur du diplôme, le gouvernement veut associer une augmentation des frais d'inscription, pour leur faire attendre, à moyen terme, de 4 000 à 8 000 euros. À côté de ces facs d'élite destinées aux futurs cadres des entreprises, on aura des facs poubelles, presque gratuites, mais dont les diplômés ne vaudront rien, destinées à donner l'apparence de la préservation du « droit à l'éducation ». Au-delà de la sélection, c'est à cette nouvelle université, beaucoup plus fonctionnelle aux besoins du patronat, que nous devons nous attaquer. Une université où le CAC 40 décide des cours et des diplômés utiles et qui supprime les autres, une université où les enfants de classes populaires auront une licence chômage.

G.W.

SOUS-TRAITANCE

La Poste renvoyée en correctionnelle !

Le procureur a décidé de suivre les conclusions du juge du TGI de Paris et renvoie La Poste en correctionnelle pour prêt de main-d'œuvre illicite et délit de marchandage.

Même si cette décision ne signifie pas qu'une condamnation sera prononcée, il s'agit tout de même d'une victoire pour les salariéEs du secteur de la distribution des colis, particulièrement surexploités. En effet, le recours à ce type de pratique est généralisé dans ce secteur. En Île-de-France, La Poste sous-traite ainsi la distribution de 80 % de ses colis ! De plus, pour elle, l'utilisation de ces salariéEs ne se limite pas à accroître illégalement ses profits : c'est aussi l'occasion de s'exempter de ses obligations en ce



qui concerne les plans de prévention et de sécurité notamment ! L'inspection du travail a d'ailleurs établi des procès-verbaux ces derniers mois sur ce sujet. Bel exemple de la part d'une entreprise détenue à 100 % par des fonds publics et dont

la tutelle est exercée par le ministre des Finances... Il est d'ailleurs hallucinant qu'interpellé sur ce dossier par la fédération Sud-PTT, ce ministère soit resté d'un silence assourdissant !

Urgence !

La date du jugement n'est pas encore connue. Nous sommes bien loin de la confrontation immédiate, réservée à d'autres justiciables... Le début de ce dossier remonte à six ans, à la suite de la mort d'un opérateur qui s'est noyé dans la Seine lorsqu'il distribuait les colis dans les péniches. Ce

sont les plaintes de la famille et de Sud-PTT qui ont abouti à la décision du procureur. Et c'est aujourd'hui la responsabilité de l'ensemble des organisations syndicales de s'engager sans concession dans la lutte contre cette généralisation de la précarité et des conditions de travail inacceptables. Ce renvoi de La Poste en correctionnelle ne doit être qu'un début. Cet événement doit servir de levier pour s'opposer au sort de ces milliers de salariéEs, majoritairement étrangerEs sans droit et dans l'insécurité sociale permanente.

Bruno Quignard

RACISME D'ÉTAT

Grève des sans-papiers face au projet de loi « asile et immigration »

Depuis lundi 12 février, 115 salariéEs sans-papiers se sont mis en grève illimitée pour exiger leur régularisation. Piquets de grève, assemblées générales, le dynamisme de cette nouvelle lutte pourrait bien faire tache d'huile.

d'activité (collecte des ordures et des déchets, restauration rapide, BTP, logistique et distribution de colis), répartis sur plusieurs départements de l'Île-de-France. Elle exprime un ras-le-bol généralisé contre une situation intolérable que viendraient aggraver les dispositions de la loi « asile et immigration » si elle était adoptée.

Une vie impossible pour les salariéEs

C'est dans ces termes que l'on peut résumer les dispositions contenues dans le projet de loi, notamment son article 16/2 qui envisage une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende pour utilisation des papiers d'identité

Soutenue par la CGT et son secrétaire général, cette lutte implique des salariéEs, le plus souvent intérimaires, de plusieurs secteurs

MARCHE DU 17 MARS « Il n'y a jamais eu de politique de l'immigration dans ce pays, mais une police de l'immigration ! »

Le samedi 17 février a eu lieu le lancement public de la marche des solidarités du 17 mars à Paris. Une centaine de personnes sont venues à la Bourse du travail de Paris, repartant avec plus de 10 000 tracts et des affiches.

Ramata Dieng, membre de Vies volées et sœur de Lamine, tué il y a 10 ans par la police, Alioune Traoré, sans-papier, membre du collectif Intégration 21 et de la Coalition internationale des sans-papiers et migrantEs, et Diallo Boubacar, délégué des résidents du foyer de Saint-Ouen, ont expliqué l'importance de cette mobilisation contre le racisme d'État.

Pas des victimes, mais des combattants

Ramata a témoigné de la nécessité d'une lutte politique alors que se succèdent les non-lieux prononcés, au terme de longues batailles juridiques contre les crimes policiers. Alioune a dénoncé la logique de la traque aux sans-papiers et migrantEs, faisant un point spécifique pour dénoncer le nouveau projet de loi asile-immigration. Diallo a expliqué comment la politique de « rénovation » des foyers servait à détruire tous les espaces de solidarité qui permettaient notamment l'hébergement des migrants à la rue. Puis plusieurs migrants, occupant des locaux de l'université Paris 8, ont montré l'articulation entre le harcèlement policier, les violences qu'ils subissent et le refus de l'accueil. Ils ont dit que, face à cela, ils n'étaient pas des victimes mais des combattants. Ce que tout leur parcours démontre. Demba, de l'Union nationale des sans-papiers et de la CSP75 a indiqué le besoin de l'unité contre le durcissement de la politique raciste du gouvernement. Diallo, du Collectif des travailleurs sans-papiers de Vitry, a dit que les capitalistes des différents pays, de France et d'Afrique, étaient tous frères pour nous

exploiter et qu'il fallait avoir, face à eux, la même logique dans notre camp.

Frapper ensemble

Kamel Badaoui, pour le Front uni des quartiers populaires a apporté un soutien appuyé à la marche, expliquant « [qu']en réalité il n'y a jamais eu de politique de l'immigration dans ce pays, mais une police de l'immigration » et appelant à « frapper ensemble ». Le collectif « 20° solidaire avec touTEs les migrantEs » a expliqué combien le processus de mobilisation contre le racisme permettait, dans le 20° arrondissement, de développer chaque front, des violences policières aux foyers en passant par la lutte des sans-papiers, tout en

les unissant, particulièrement en ce moment contre le projet de loi Macron-Collomb. Un inter-collectif « Ne les laissons pas faire » s'est ainsi créé.

Alors que monte de partout la contestation contre le projet de loi asile-immigration, la manifestation nationale du 17 mars doit cristalliser la colère pour en obtenir le retrait. En connectant ce projet de loi à la logique sécuritaire et raciste du pouvoir et en mettant au premier rang de cette lutte les premierEs concernéEs, elle permettra de construire un mouvement de fond dans toute la société.

Denis Godard

Page FB : Marche des solidarités;

mail : marche.des.solidarites@gmail.com

CHÂTEAURoux Rencontre(s) avec Philippe Poutou

Philippe Poutou était de passage à Châteauroux le vendredi 16 février.

Cela a été l'occasion d'organiser une rencontre en fin d'après-midi avec Claude Biaunier, le délégué CGT de AR Industries. Cette entreprise de 390 salariéEs connaît une nouvelle fois une situation préoccupante depuis son redressement judiciaire. Philippe a réaffirmé la nécessité de devoir mener une bataille collective et non « chacun dans son coin », en créant notamment des solidarités entre les luttes du même secteur d'activité comme Ford, GM&S, PSA ou AR Industries, dernier fabricant de jantes en aluminium en France.

Philippe s'est entretenu par la suite avec Sébastien Bernard de la CGT Santé 36. Ce dernier tenait à lui parler du Plan régional de santé et de la situation dans les hôpitaux. À 20 heures, ce sont entre 50 et 60 personnes qui ont fait le déplacement pour la réunion publique, à la tribune de laquelle se trouvaient six



PHOTO THÉQUE ROUGE / MILO

intervenantEs. Il a été question de l'actualité en général et en particulier de l'international, de la Palestine, de la santé ou encore des luttes féministes.

Les demandes de discussions ont été diverses et variées : situation au Yémen, analyse du NPA sur l'expérience de l'URSS, politique vis-à-vis des

autres organisations, rapport à l'emploi des travailleurs dans les fabriques d'armes ou le nucléaire, alternatives, etc. La soirée s'est terminée autour d'un verre et de spécialités africaines avec les sympathisantEs du NPA et les militantEs de divers partis politiques.

Correspondant

AUTOMOBILE

Salaires : l'urgence

Chez PSA et Renault, les actionnaires voient leurs revenus et leurs rentes exploser, tandis que les salariéEs se serrent la ceinture. Le partage des richesses est de plus en plus inégalitaire et insupportable.

Chez PSA, pour le 1^{er} semestre 2017, le bénéfice de la seule division automobile, avec 1,4 milliard d'euros, a augmenté de plus de 10 %. Pour tout le groupe PSA, qui inclut aussi Faurecia et la banque de crédit, le bénéfice dépasse 2 milliards d'euros, en hausse de 11 %. Et cela pour les six premiers mois de l'année 2017 avant le rachat d'Opel par PSA. Voilà pour le capital. Mais pour celles et ceux qui travaillent, il n'est programmé pour 2018 que 2,2% d'augmentation de salaires, dont seulement 1,3% d'augmentation générale avec un talon à 23 euros !



PHOTO THÉQUE ROUGE / MILO

Chez Renault aussi, les actionnaires se gavent

Du côté de Renault, le bénéfice, pour toute l'année 2017, a augmenté de 17% par rapport à 2016 et atteint 3,85 milliards d'euros. La marge opérationnelle évolue comme le taux de profit. Elle a doublé depuis 2013, date de la signature du premier accord de compétitivité, passant de 3% à plus de 6%. Les actionnaires toucheront 3,55 euros de dividende par action contre 3,15 euros pour 2016, soit une hausse de 12,7%. Les actionnaires toucheront au total 1,05 milliard d'euros en 2018, un plus de 120 millions d'euros par rapport à 2017.

Pour les salariéEs, la direction vient d'annoncer 1% d'augmentation générale pour 2018. Avec les augmentations individuelles, le budget global salaires 2018 ne va augmenter que de 0,4%. 6 millions d'euros contre 120 millions d'euros pour les actionnaires ! Cela s'appelle se foutre de la gueule des salariéEs.

Des augmentations de salaire tout de suite !

Et ce n'est pas tout... Chez Renault toujours, la prime d'intéressement versée en 2018 sera inférieure à celle de 2017 : en baisse en moyenne de 24% pour un ouvrierE, de 19% pour unE technicienE, et de 13% pour les cadres. En 2017, les salariéEs avaient reçu un bonus de 1 000 euros non renouvelé cette année, d'où la baisse constatée par toutes et tous. Au moment où les actionnaires sont gavés avec une augmentation de près de 13%.

Pour ceux et celles qui produisent, la question des salaires devient de plus en plus urgente. Les revendications d'augmentations générales des salaires sont à l'ordre du jour, pour tout de suite ! C'est au moins 300 euros pour toutes et tous qu'il nous faut.

Correspondant



© GP

d'un tiers afin d'obtenir un emploi ! Or se faire embaucher « sous alias » est la seule façon d'espérer enclencher un processus de régularisation administrative pour les salariéEs étrangers. Les patrons en usent et en abusent, et c'est dans l'hypocrisie la plus totale que les donneurs d'ordre passent par des boîtes d'intérim peu scrupuleuses, y compris pour embaucher des salariéEs à peu de frais sur les grands chantiers de l'État. Certains grévistes ont plus de 10 ans d'intérim derrière eux, payent des cotisations sociales sans aucun retour, et les patrons refusent le plus souvent de leur fournir les documents administratifs leur permettant de régulariser leur situation. Les militants associatifs et les syndicalistes le savent, les régularisations sont devenues plus difficiles, voire impossibles... Les consignes de fermeté données par Gérard Collomb (celui qui en a marre de « passer

pour le facho de service ») ont pour effet de supprimer peu à peu les rendez-vous en préfecture et les accompagnements de bénévoles. Il faut désormais passer par hotline (le plus souvent saturée) et chaque demandeur doit fournir une adresse email personnalisée... Bienvenue au « pays des droits de l'homme » ! Pour toutes ces raisons, les grévistes et leurs syndicats n'entendent pas négocier avec les préfectures mais interpellent directement le ministère de l'intérieur.

Le mouvement doit monter en puissance !

Les luttes des sans-papiers ont montré par le passé leur efficacité par la capacité à bloquer des secteurs d'activité entiers, entraînant des régularisations massives. Elles ne sont pas un élément isolé ou spécifique du combat général à



DR

mener contre le projet « asile immigration », mais un élément essentiel. Car les migrantEs arrivés récemment, fuyant

les zones de guerre, déboutés de leurs demandes d'asile (dans environ trois cas sur quatre), comme les migrantEs pour

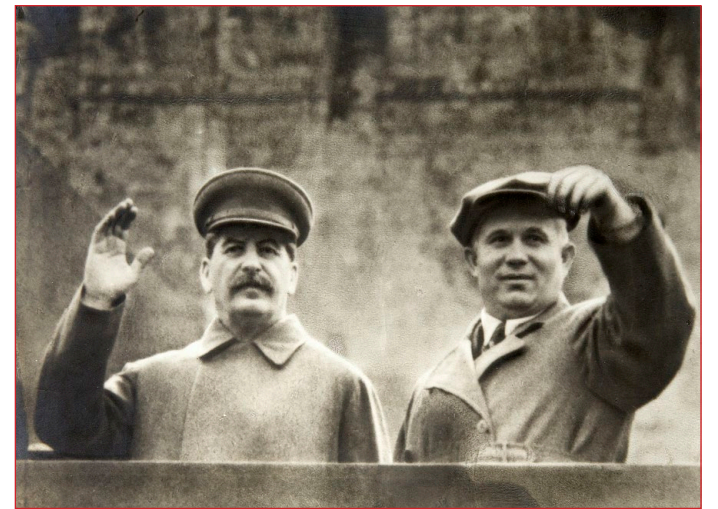
des raisons économiques, deviendront rapidement, pour celles et ceux qui désirent rester ici, des sans-papiers.

L'hostilité au projet de loi « asile et immigration » gagne chaque jour du terrain. TravailleurEs sociaux, avocatEs, intellectuelEs, cinéastes se mobilisent pour faire échouer ce projet de loi raciste. Les collectifs de sans-papiers ont été parmi les premiers à prendre leurs responsabilités en appelant à la manifestation contre le racisme d'État du 17 mars. Le travail de mobilisation doit prendre de l'ampleur et les sections syndicales, unions locales doivent être sollicitées pour renforcer la mobilisation. Pour le droit de circulation et d'installation, l'ouverture des frontières... Pour la régularisation de tous les sans-papiers ! Toutes et tous dans la rue le 17 mars !

Alain Pojolat

Le rapport Khrouchtchev

Un stalinisme sans Staline



DR

Au soir du 24 février 1956, les 1450 délégués du 20^e Congrès du PC soviétique s'apprêtaient à rentrer chez eux, au terme d'un congrès dominé par la troïka formée par Khrouchtchev, Mikhaïl et Boulganine, qui avait pris le pouvoir après la mort en mars 1953 de Staline. Ils avaient passé 11 jours à entendre des rapports sur les résultats exceptionnels du 6^e plan quinquennal, qui allait leur permettre d'annoncer à la population qu'elle n'avait aucune raison de se plaindre puisque les statistiques démontraient qu'elle était en train de rattraper le niveau de vie des pays occidentaux. Boulganine les tira toutefois de leur confort, en annonçant l'ouverture d'une séance extraordinaire durant laquelle Khrouchtchev allait lire un rapport qu'ils devraient écouter sans prendre de notes et à la suite duquel il n'y aurait aucun débat.

Khrouchtchev monta à la tribune et lut pendant 4 heures un rapport de 40 pages que les délégués écoutèrent dans un silence de mort. En relisant ce rapport, dans l'édition que Jean-Jacques Marie a publiée en 2015, on ne peut qu'être stupéfait du caractère extraordinaire de ce texte. Dès sa première phrase, Khrouchtchev expliquait en effet qu'il était « étranger à l'esprit du marxisme-léninisme de porter aux nues une personne, de la transformer en une sorte de surhomme doté de qualités surnaturelles à l'instar d'un dieu » et que la mémoire de Staline devait pour cela être condamnée. Employant l'artillerie lourde, il procédait à la lecture d'une série de lettres de Lénine, jusque-là totalement inconnues, qui dénonçaient la grossièreté et la brutalité de Staline.

Staline : violent et incompétent

Khrouchtchev se livrait ensuite non seulement à un réquisitoire terrible contre le culte de la personnalité organisé par Staline, mais expliquait aussi que Staline avait conduit à la mort des centaines de milliers de Soviétiques innocents, contraints d'avouer sous la torture des crimes imaginaires. Il ne cachait rien des méthodes employées par les agents du NKVD, en expliquant qu'ils brisaient à coups de marteau les os de leurs prisonniers. Il donnait des chiffres effroyables, affirmant par exemple qu'il « a été établi que 98 des 139 membres et suppléants du Comité central élus au 17^e Congrès [de 1934], c'est-à-dire 70%, ont été arrêtés et fusillés, essentiellement en 1937-1938 ».

Mais le pire était à venir. Khrouchtchev révélait aux congressistes la totale incompétence de Staline et son profond mépris pour le peuple soviétique, qu'il considérait comme un troupeau de moutons à tondre. Pire encore, il allait jusqu'à affirmer que Staline était un chef militaire incapable, qui avait été berné par les Allemands et que l'invasion de l'URSS en juin 1941 avait laissé sans réaction. Il leur expliquait que Staline ne savait pas lire une carte, que ses ordres étaient absurdes et avaient en permanence désorganisé l'armée, ne



Budapest 1956 © FRIGYES TOMACSKO

20^e congrès du PCUS. DR

faisant que retarder la victoire et accroître les souffrances du peuple soviétique.

Des délégués médusés

À cette condamnation générale de Staline, Khrouchtchev n'apportait qu'une seule inflexion. Tout en rejetant les méthodes de Staline, il proclamait en revanche la profonde justesse de sa ligne, en soulignant que « le Parti a mené un grand combat contre les trotskistes, les droitières, les nationalistes bourgeois et a battu idéologiquement tous les ennemis du léninisme. Là, Staline a joué un rôle positif. » Le rapport Khrouchtchev reposait ainsi sur une contradiction fondamentale, puisqu'il condamnait Staline tout en conservant le stalinisme. Cette philosophie imprégnait l'ensemble du rapport qui, après avoir démonté la logique paranoïaque des

procès stalinien, en retrouvait les accents lorsqu'il évoquait l'élimination de Beria – cet « ennemi fiéffé du parti », cet « agent d'un service de renseignement étranger » – que la troïka Khrouchtchev, Mikhaïl et Boulganine, avait fait fusiller en juin 1953. Les délégués qui écoutaient le rapport Khrouchtchev étaient d'autant plus médusés qu'ils constituaient la fine fleur du groupe d'assassins qui depuis des années dirigeaient la machine criminelle de Staline. Nul n'ignorait que Nikita Khrouchtchev y occupait une place de choix, puisqu'il n'avait dû son ascension qu'au zèle dont il avait fait preuve, en tant que secrétaire du parti à Moscou dans les années 1930. Ainsi, alors qu'il lui avait été ordonné en juin 1937 d'arrêter à Moscou 35 000 ennemis du peuple et

seulement de tourner la page du fonctionnement délirant que le régime avait connu sous Staline, mais aussi de desserrer le carcan économique et social qui pesait sur le pays. La stratégie stalinienne d'industrialisation, par une exploitation brutale de la population réduite à un état quasi servile, commençait à rencontrer de très sérieuses limites. La troïka avait besoin de moderniser les structures profondément arriérées de l'URSS et il lui fallait pour cela utiliser d'autres moyens que la terreur de masse.

Le temps de la Nomenklatura

Au fond, ce que promettait le rapport Khrouchtchev aux Soviétiques, c'est que le temps de la grande peur était passé. Bien évidemment, il était interdit de contester le rôle dirigeant du parti ou de mettre en cause le système, mais celui qui se gardait de toute action revendicatrice savait que sa sécurité se trouverait désormais garantie. Le message fut bien reçu par les cadres qui comprirent que le temps de l'épuration était révolu et que s'ils devaient un jour déplaire, ils ne risqueraient plus qu'une mise au placard. Cette politique, qui se débarrassait de Staline pour mieux sauver le stalinisme, ne conduisit qu'à bureaucratiser un peu plus le régime. Les délégués au 20^e congrès purent revenir à leurs postes, en prenant désormais leurs aises, sachant qu'ils ne risquaient plus, à la moindre erreur, l'arrestation, la torture et la mort. Ils purent ainsi vieillir tranquillement et s'attacher à améliorer leur situation et la vie de leurs familles, en détournant les rares surplus que l'économie soviétique était à même de produire. Le temps des jeunes et maigres secrétaires stalinien étant passé, s'ouvrait désormais celui de la « Nomenklatura » grisonnante et bedonnante, entre datchas dans la banlieue de Moscou et vacances au bord de la mer Noire. Chaque Soviétique comprit que les temps avaient changé et que pour peu qu'il évite de se mêler de politique, sa sécurité se trouvait garantie. Chacun put désormais se consacrer à ramasser les miettes que laissait la Nomenklatura, en participant à ces petits arrangements et trafics que les bureaucrates laissaient

complaisamment faire, dès lors qu'ils pouvaient en tirer profit.

Les « partis frères » atteints

Le rapport Khrouchtchev eut toutefois des victimes, en la personne des dirigeants des partis frères qui s'étaient construits dans une servile imitation de Staline. Le secrétaire du PC polonais, Boleslaw Bierut, n'y survécut pas : la lecture du rapport Khrouchtchev eut un tel effet sur lui qu'il en mourut une semaine plus tard. Rakosi, le petit Staline hongrois, ne vit d'autre solution que de faire son autocritique en demandant à être relevé de ses fonctions. En Hongrie comme en Pologne, le rapport Khrouchtchev libérait brutalement la parole, engendrant un processus révolutionnaire qui triompha à l'automne, lorsque s'organisèrent des conseils ouvriers. La troïka réagit aussitôt et les chars soviétiques rappelèrent, à Varsovie comme à Budapest, que la condamnation du culte de la personnalité de Staline ne saurait autoriser la moindre remise en cause du stalinisme proprement dit.

À l'Ouest, les directions des PC furent tout autant déstabilisées. Maurice Thorez, le petit Staline français, s'attacha d'abord à passer sous silence le rapport Khrouchtchev. Puis, lorsque le rapport commença à circuler, il mit en doute son authenticité, en parlant « du rapport attribué au camarade Krouchtchev ». Enfin, lorsqu'il fut publié dans *le Monde* le 5 juin 1956, il envoya une délégation aux Soviétiques pour les supplier de condamner son authenticité et d'en publier une version plus atténuée. Devant leur refus, la direction du PCF prit ses distances avec les Soviétiques. Jeannette Thorez-Vermeersch déclara que « nous ne sommes pas de ces nains qui crachent sur les tombes des géants », tandis qu'Aragon contestait l'authenticité du rapport Khrouchtchev en expliquant que « le texte qu'on en a donné à l'étranger n'ayant aucun caractère officiel, on ne saurait y référer ». Les dirigeants communistes français l'avaient bien compris : le rapport Khrouchtchev portait un coup mortel à leur parti, en détruisant le rêve soviétique qui avait amené la classe ouvrière française à placer ses espoirs dans la direction du PCF.

Laurent Ripart

Exposition

« César, la rétrospective » au Centre Pompidou

Du 12 décembre 2017 au 31 mars 2018, 11h-21h (fermé le mardi). Tarif plein: 14 euros – Tarif réduit: 11 euros.

Depuis le 28 novembre 2017, le Pouce de César, sculpture de bronze de 6 mètres de hauteur représentant « l'autoportrait » du pouce de l'artiste, est installé sur le parvis de Beaubourg, avant son départ pour New York. Vingt ans après le décès de l'artiste, le Centre Pompidou rend hommage au sculpteur César, dans une grande rétrospective, qui réunit une centaine d'œuvres venues du monde entier.

Baldaccini César, né à Marseille, arrive à Paris en 1944. Il devient membre du mouvement des Nouveaux Réalistes de 1960 et est notamment connu pour avoir réalisé des œuvres dans l'espace public: le Pouce, la Centaure (qui reproduit les traits de son visage, exposé place Michel-Debré) et dont une reproduction orne sa sépulture, la Vénus (à Villetaneuse), les Championnes, tour de voitures compressées visibles à la fondation Cartier de Jouy-en-Josas, et bien évidemment sa compression la plus célèbre, celle des trophées du cinéma français, qui porte son nom. Bien qu'artiste renommé, César n'avait jamais été exposé à Beaubourg. L'exposition donne à voir des cycles méconnus, comme ceux des premières « Vénus », des « enveloppages » de sculptures, de la « Suite milanaise ». L'exposition est organisée sur cinq espaces.

Fers soudés

L'Esturgeon, spectaculaire fer forgé et soudé ouvre la visite. Est ici traitée la période pendant laquelle, largement influencé par Giacometti, Picasso,



Gonzalez, Germaine Richier, César utilisera ferraille et fragments et déchets de métaux, qu'il soudera, pliera et mettra en mouvement pour nous montrer un bestiaire, des figures humaines, Vénus... Dans le même temps, apparaîtront des réalisations plus abstraites: ailes, plaques et grands panneaux reliefs à partir de carrosseries accidentées.

Compressions

César va chercher sa matière première chez les ferrailleurs, rapporte cuivre ou aluminium pour les intégrer dans une sculpture. Ces blocs de plaques

et ces rubans de cuivre deviendront ses premières Compressions. Il découvre chez un ferrailleur une presse capable d'engloutir une voiture entière et présentera au Salon de Mai trois voitures compressées, provoquant l'incompréhension d'une grande partie du public. Il réalisera ensuite des « compressions dirigées » pour lesquelles il choisira les couleurs et les formes des matériaux. Viendront ensuite les « compressions murales ». La Suite milanaise, quinze coques de voitures peintes de couleur monochrome, ferme le parcours.

Empreintes humaines

César découvre dans l'atelier d'un jeune artiste un pantographe permettant d'agrandir les sculptures. Est exposée, bien entendu, la célèbre empreinte de son pouce réalisée en utilisant des résines synthétiques et agrandie à 45 cm de hauteur dans une couleur orange. Il sera décliné dans plusieurs matières et dans plusieurs tailles. Le moulage du sein d'une danseuse du Crazy Horse, agrandi en résine, est accroché ou posé au sol lorsqu'il est de taille trop importante.

Expansions

Technique qui utilise la mousse de polyuréthane que César verse plus ou moins vite en intervenant sur la direction et la forme. Les premières expansions sont relativement fragiles, et les premières réalisations sont éphémères. Plus tard, César mettra au point une technique permettant de durcir la surface qui pourra être poncée, laquée, vernie.

Enveloppages

Œuvres peu connues, qui font suite aux compressions transparentes des années 1970. Des feuilles de Plexiglas sont couchées dans les tiroirs d'une étuve, puis au moment où elles sont suffisamment souples, sont « sorties et pliées dans une matrice construite spécialement et dont le couvercle, s'enfonce de manière à plier les feuilles ». Des trous placés dans le châssis permettent d'envoyer de l'air pour accélérer le refroidissement du Plexiglas. César y insère des objets de la vie courante: machine à écrire, téléphone, chaussures, outils, ventilateur... L'occasion de découvrir des aspects méconnus de l'œuvre d'un artiste que nous pensons parfois connaître parfaitement.

Sylvie Tridon

Essai

L'Empire de la Révolution. Lénine et les musulmans de Russie, de Matthieu Renault

Éditions Syllepse, 146 pages, 10 euros.

« Quiconque attend une révolution sociale "pure" ne vivra jamais assez longtemps pour la voir. Il n'est qu'un révolutionnaire en paroles qui ne comprend rien à ce qui est une véritable révolution ».



Cette citation pourrait être mise en exergue du livre de Matthieu Renault, tant elle permet de suivre la pensée non dogmatique de Lénine, de ses premiers écrits sur la « colonisation intérieure » à son intervention directe dans le processus révolutionnaire et à ses prises de position en faveur de la « décolonisation » et de la « désimpérialisation » de la Russie.

La question (concrète) du droit à l'autodétermination

Cette enquête « fondamentalement inachevée », selon les termes de l'auteur, nous plonge, en quelque 150 pages, dans la théorie et la pratique concrète de Lénine autour du droit des nations à disposer d'elles-mêmes et, au-delà, au rapport avec l'Orient et les luttes d'émancipation nationales et anticoloniales dans l'empire russe, que Lénine appelle de ses vœux et ce, bien avant le fameux congrès des peuples d'Orient de Bakou. En lisant ces pages, particulièrement étayées par les propos de Lénine, nous suivons les débats autour de la libération et la décolonisation, les avancées et les reculs des nations non formées à majorité musulmane, qui aspirent à l'émancipation de la tutelle de l'empire russe, même après la révolution de 1917. Si bien sûr cet ouvrage convoque en partie le débat entre Rosa Luxemburg et Lénine sur le droit à l'autodétermination et la Pologne, il se décentre rapidement vers son sujet principal, l'Orient et les territoires du Bachkoutestan et du Turkestan, à très large majorité musulmane et paysanne, à propos desquels dès 1916 Lénine osait quelques parallèles audacieusement justes en parlant du Turkestan comme de « l'Algérie russe » ou encore des « Noirs de Russie »...

Une pensée en évolution

Outre l'intérêt historique et politique du débat contradictoire et des échanges suivis entre Lénine, des dirigeants bolchéviques mais aussi avec des révolutionnaires communistes musulmans, dirigeants des révoltes dans ces territoires, cette étude met le doigt sur l'évolution de la pensée dialectique de Lénine au contact des événements concrets de la lutte des classes et des phénomènes nationaux. Avec une prudence extrême Lénine avance ses pions, même s'il est souvent mis en minorité, sans jamais se départir de sa conviction réaffirmant la différence entre « nation oppressive » et « nation opprimée »: « la dialectique de l'histoire fait que les petites nations [...] jouent le rôle d'un des ferments, d'un des bacilles, qui favorisent l'entrée en scène de la force véritablement capable de lutter contre l'impérialisme à savoir: le prolétariat socialiste ». Cette enquête tonifiante, de son introduction étonnante et « chimérique » à sa conclusion fort contemporaine, vaut vraiment le temps d'une lecture assidue.

Thomas Delmonte

Cinéma

Jusqu'à la garde, de Xavier Legrand

Pour son premier long métrage, Xavier Legrand nous immerge dans une chronique de la violence conjugale.

La juge en charge du dossier de divorce de Miriam (Léa Drucker) et Antoine (Denis Ménochet) accorde la garde partagée de Julien, leurs fils, malgré la demande de Miriam qui en demandait la garde exclusive pour cause de violences, et en dépit des propos tenus en entretien par Julien qui exprimait une grande peur de son père.

Un film réaliste mené comme un thriller

Le rythme et la tension montante marqués par les bruits de la vie courante: accélération quand Antoine conduit sa voiture, signal sonore de plus en plus fort d'alerte de la ceinture de sécurité non mise dans les moments d'énervement, bruits de l'ascenseur qui s'accroissent en même temps que la terreur exprimée sur le visage de Julien. Les comédiens interprètent leurs rôles avec justesse: Léa Drucker, sur le qui-vive, terrorisée, qui tente de ne pas transmettre sa peur à ses enfants et essaie d'afficher assurance et dignité quand elle se trouve face à Antoine; Denis Ménochet, qui

ne supporte aucune contradiction, élevé dans les traditions machistes et ne sait répondre que par les menaces et la violence à ce qui ne va pas dans son sens; Thomas Gioria (Julien) interprète magnifiquement ce rôle de préadolescent effrayé, essayant sans cesse d'éviter que sa mère ne se trouve à nouveau confrontée au harcèlement et aux agressions de son père. Le tableau se précise peu à peu et nous assistons, tout aussi impuissants

que Miriam et ses enfants, à la détérioration psychologique d'Antoine et à son cheminement de plus en plus rapide vers la violence. Certes, Jusqu'à la garde ne révèle pas grand-chose sur les situations de violences conjugales, hélas fréquentes. Il a cependant le mérite de traiter, sous un angle réaliste et sobre, la réalité de ce que peut être le calvaire des victimes de violences familiales.

ST



On peut clairement se dispenser de voir ce polar ecclésiastique que seule la qualité de l'interprétation fait surnager.

L'apparition, de Xavier Giannoli

Un journaliste de retour d'Irak (Vincent Lindon) est pressenti pour participer à une enquête impulsée par le Vatican pour déterminer la réalité d'apparitions de la Vierge qui auraient eu lieu dans une petite ville des Alpes-de-Haute-Provence.

Une histoire abracadabrante

En effet, l'Église entend aujourd'hui contrôler apparitions et miracles: pas question de labelliser n'importe quoi. Et voilà notre Lindon de service, vaguement croyant mais pas pratiquant, embarqué dans une histoire un peu abracadabrante qui, tout à la fin, va le faire revenir au Moyen-Orient.

Donc, Anna (Galatea Bellugi), 18 ans, dit avoir eu des apparitions. Autour d'elle s'est organisé un culte qui draine dans la petite ville des milliers de pèlerins, et fait marcher le commerce. Tout cela est orchestré par deux prêtres, son confesseur et un génie de la communication. Le journaliste se méfie immédiatement des deux compères, mais Anna a l'air si sincère... Vérité? Mensonge? Lindon joue les Sherlock Holmes et dénoue finalement la grosse ficelle du scénario qui permet au film de ne pas trancher. Dans cet embrouillamini, ceux qui croient aux apparitions de la Vierge peuvent trouver matière à se rassurer avec le film de Giannoli.

Henri Wilno

« J'ai vécu une belle page d'histoire sociale et humaine que j'ai voulu transmettre par ce livre. »

Entretien. Nous avons rencontré **Fabienne Lauret**, établie ouvrière mécanicienne à Renault-Flins à partir de 1972, à l'occasion de la sortie de son livre *l'Envers de Flins*, une féministe révolutionnaire à l'atelier (Syllepse).

Après t'être construite un « passé d'ouvrière » tu réussis à te faire embaucher à Renault Flins le 3 mai 1972. Que veut dire « établie » pour toi à ce moment ?

C'est choisir un avenir pour lequel je n'avais pas été forcément « programmée », puisqu'après mon bac en 1969, j'ai fait deux années en fac (philosophie et histoire) avec la vague idée d'être professeure ; mais en fait, ayant plus milité qu'étudié, je n'ai même pas obtenu l'équivalent d'un Deug. S'établir en usine était un choix politique collectif après l'immense mouvement social qu'avait été mai-juin 1968, alliant luttes de la jeunesse et une grève générale de millions de salariéEs. J'avais découvert les organisations révolutionnaires lors des nombreux meetings, assemblées et manifs à Paris dans les facs et lycées. Avec mon compagnon d'alors et un autre ami, on adhère au cercle JCR du 6^e, le jour de sa dissolution par de Gaulle le 12 juin 1968. Mais dès 1969 nous rejoignons un courant interne, Révolution!, qui prône la centralité de la classe ouvrière pour changer la société. Et pour accélérer ce qui avait été analysé comme une répétition générale, il fallait aller dans les usines. Dès septembre 1970, avec tout un groupe de Révolution! (sorti de la Ligue communiste, qui avait succédé à la JCR) nous nous installons dans la région du Man-tois (78), autour de Renault Flins qui avait été identifiée comme une usine potentiellement explosive. Il y aura plusieurs établiEs dans les usines du coin, dont 4 à Flins mais aussi, pour faire un travail politique global, viendront des profs, des éducateurEs, des médecinEs, des étudiantEs, des employéEs. Une véritable aventure collective ! Je découvre l'atelier de couture, une usine dans l'usine énorme qu'était Renault Flins. Malgré la dureté du travail et des horaires, on avait l'enthousiasme, les braises de 68 étaient encore un peu chaudes et on s'imaginait que notre intervention régulière pourrait « remettre, par une étincelle, le feu à la plaine » avant 10 ans ! Un an après, l'échec douloureux de la grève des OS de 1973 nous fait revenir sur terre et comprendre que ce sera bien plus complexe que ça. Dès lors, je ne me sens plus vraiment établie mais réellement ouvrière, certes révolutionnaire et féministe, mais partie prenante de cette classe.

Ce volontarisme n'avait-il pas pour résultat d'accroître la tendance à la délégation de pouvoir aux militantEs « spécialistes », au détriment de l'auto-organisation dont ils et elles se réclamaient ?

À Renault Flins nous avons assez vite identifié cette tendance à la délégation de pouvoir, qui est une construction profonde du système de domination et de représentation, et ce dès l'enfance. Cela pèse beaucoup, y compris dans nos organisations quelles qu'elles soient, c'est un combat quotidien que d'y résister (voir le livre de Nicolas Dubost *Flins*



sans fin de 1978). L'auto-organisation à tous les niveaux, la démocratie ouvrière et syndicale ne sont pas une évidence ni une volonté spontanée : elles prennent du temps face aux exigences et à la pression de l'efficacité immédiate. Il faut donc justement être volontaristes dans ce sens-là.

À de nombreuses reprises tu décris la souffrance au travail, « l'acceptation tacite de toute cette aliénation physique et mentale ». A contrario, tu évoques longuement les négociations sur « la modernisation de la couture ». Contradiction ?

Être militantE en entreprise, c'est justement essayer de comprendre et d'intervenir sur cette contradiction permanente, complexe et incontournable : l'aliénation à la fois subie et rejetée et l'aspiration à la négociation, à l'amoindrir tout en voulant sa disparition à terme. J'ai voulu décortiquer l'exemple concret de la modernisation de la couture à Flins, que j'ai vécue de très près, afin de montrer les arcanes délicates de cette contradiction. Sur le fil du rasoir risqué entre la prise en main de leur sort par les ouvrières et la possible collaboration de classe.

Un autre thème fort est celui du féminisme. Quelle est la spécificité de ce combat en milieu ouvrier ?

Déjà ce combat est une gageure quand les femmes y sont très minoritaires comme dans les usines de l'automobile. Elles ont longtemps été cantonnées dans des secteurs spécifiques comme la couture des sièges, les jockeyttes au parc, la petite préparation, le marouflage en peinture, dans les bureaux comme pointeaux... Tous les pontifs machistes s'expriment souvent de façon brut de décoffrage et sans détour : les sifflements collectifs, les remarques et blagues graves au passage d'une femme dans un atelier d'hommes ; plus souterrains étaient le harcèlement sexuel et l'exhibition. L'atelier de couture était même dénommé le parc à moules... Les horaires en équipes 2 x 8 consacrent comme « naturelle » la double journée de travail avec les tâches ménagères et les soins aux enfants. À tel point qu'en 1972, même le CE géré par la CGT offrit, pour la sacro-sainte fête des mères, un tablier de cuisine et une manique pour servir les plats !

Ce que notre organisation a été la seule à dénoncer. Plus tard la gestion FO fit venir régulièrement des chippendales à cette occasion et distribua aux hommes pour le Nouvel An des calendriers avec des photos de femmes nues ! Initiatives dénoncées par la CFDT long-temps contestataire. C'est dire si la construction d'un MLAC en 1974 fut délicate et si les commissions femmes de la CGT et de la CFDT étaient tenues à bout de bras par de rares militantes. Aujourd'hui, avec la baisse énorme des effectifs et l'intérim massif, la relève semble tarder à venir.

Le chapitre « Quitter l'usine pour le comité d'établissement » est sous-titré « Usure et désillusions des années 1980, comment rebondir ? ». Alors « usure » ou « désillusion » ?

En fait c'est un des titres de paragraphe du chapitre qui suggère les deux notions dans un contexte politique général plus large que l'usine même, mais qui appelle justement par la suite à d'autres développements : une reconversion au CE comme une continuité de cet engagement, entre la découverte des possibilités émancipatrices d'un CE appliquées pendant 12 ans par une CFDT encore combative et la gestion consumériste suivante de FO et la CGC, digne des pires patrons notamment à mon endroit.

Ton activité militante ne s'est pas arrêtée à l'usine. Ce militantisme laisse-t-il plus de place à des rapports humains plus riches, à élargir nos points de vue, à l'écologie par exemple ?

Oui, c'était une conception et une volonté collectives dès le début de cet engagement. Parce qu'on ne saurait pas la vie quand on veut changer vraiment la société capitaliste qui, elle, s'insinue dans toutes les sphères de nos vies. On n'est pas seulement salariéE 8 heures par jour, mais aussi parent, locataire, patientE, usagerE, spectateurE, électeurE, consommateurE... et on peut être acteurE de sa vie en résistant à tous les niveaux et en

construisant des alternatives notamment écologistes. C'est bien dans toutes les luttes qu'on s'enrichit humainement, en élargissant nos points de vue.

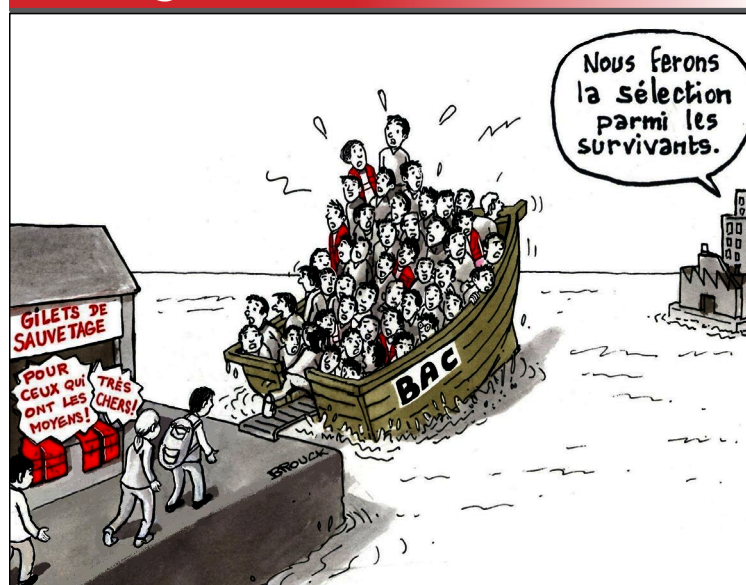
On voit bien que tu ne regrettes rien. Mais un sentiment d'échec, d'inachevé ?

Non je ne regrette absolument rien, même les moments les plus difficiles m'ont construite et fait avancer. Dans cette formidable école de la vie, j'ai rencontré des êtres magnifiques, vécu collectivement quelque part une belle page d'histoire sociale et humaine que j'ai voulu transmettre par ce livre. D'autres pages s'écrivent déjà ici ou ailleurs. Je suis rentrée à Renault-Flins par conviction révolutionnaire mais aussi par amour et j'y suis restée pour les mêmes raisons. Donc loin de moi l'idée d'échec ou d'inachevé, en tout cas pas définitif, si on pense aux enjeux immenses face au réchauffement climatique ou à la construction indispensable d'une large force politique révolutionnaire anticapitaliste, féministe, écologiste et unitaire. Car préférant le plus souvent voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide, mon moteur est tel celui du philosophe marxiste Gramsci, de tenter d'« allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté ».

Propos recueillis par Robert Pelletier



L'image de la semaine



Vu ailleurs

basam CES DÉPUTÉS « EN MARCHÉ » ADEPTES DE L'EXPLOITATION ET DES INÉGALITÉS SALARIALES.

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'une des grandes causes affichées du quinquennat d'Emmanuel Macron. Ses ministres ne cessent de communiquer autour de l'impulsion que le gouvernement entend donner sur le sujet, annonçant des actions pour réduire les inégalités d'ici 2022. Ces intentions sont-elles également suivies d'effets concrets du côté des députés appartenant à l'écurie présidentielle, La République en marche (LREM) ?

Un sondage réalisé en septembre 2017 par l'Association des collaborateurs progressistes (ACP) – composée d'attachés parlementaires travaillant pour des élus de la majorité LREM et Modem, auxquels le questionnaire a été adressé – apporte quelques premiers éléments de réponse à cette question.

Leur sondage a reçu 186 réponses de la part de collaborateurs de députés LREM et Modem, sur un total d'environ 1000 salariés. [...]

Premier enseignement : malgré le caractère relativement réduit de l'échantillon, qui doit conduire à prendre les résultats avec un minimum de prudence, les écarts relevés sont significatifs : sur 106 réponses prises en compte, le salaire horaire moyen des hommes s'élève à 20,5 euros bruts de l'heure, contre 18,4 euros pour leurs homologues féminines. Soit un écart de plus de 11%, qui se situe dans la moyenne nationale à poste et niveau de qualification équivalents. Pas de quoi, donc, fanfaronner. [...]

Un autre élément intéressant ressort de l'enquête : sur 158 collaborateurs LREM ou Modem déclarant cette fois effectuer des heures supplémentaires – parmi lesquels 88% disent en réaliser « souvent » ou « tout le temps » – seulement 9 affirment que ces heures leur sont payées ! 146 (soit 92%) déclarent qu'elles ne le sont pas, et 3 ne se prononcent pas sur le sujet. Il est vrai que la majorité actuelle n'a jamais affirmé un amour très prononcé pour le code du travail.

« Nous demandons depuis longtemps la mise en place d'une convention collective pour les collaborateurs parlementaires. En somme, une mise en conformité avec le droit du travail », rappelle Florence Faye, du syndicat UNSA des collaborateurs parlementaires. Ces demandes, formulées depuis plusieurs législatures au Parlement, n'ont toujours pas reçu de réponses considérées comme satisfaisantes. [...]

Simon Cottin-Marx, « Parmi les collaborateurs de députés "En marche", l'égalité salariale a encore du chemin à faire », *Bastamag*, 15 février 2018.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM		Jeunes/chômeurs/précaires	
Tarif standard			
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 28 €	<input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 22 €	<input type="checkbox"/> 1 an 44 €	<input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 €	<input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel	25 € par trimestre
Hebdo	10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel	19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR43222554755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org